

# Rapport financier annuel

# 2011

# NERGECO®

avant approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire  
du 26 juin 2012

## NERGECO®

*La porte de productivité® idéale pour bâtiments basse consommation*

## Sommaire

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2012 Exercice 2011 - Nergeco et Groupe consolidé.....	page 3
Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2011 .....	page 21
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés .....	page 38
Comptes sociaux (normes françaises).....	page 41
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels .....	page 58
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés.....	page 62
Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne conformément à l'article 225-37 du Code du Commerce.....	page 67
Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration .....	page 80
Déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du Rapport Financier Annuel établie conformément à l'article 222-3 du règlement général de l'AMF.....	page 84



# **Groupe NERGECO**

## **EXERCICE 2011 et tendance**

**COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉC. 2011**

**Rapport de Gestion du Conseil d'Administration  
à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2012**

SA au capital de 4 085 037 euros

Siège : 8 rue de l'Industrie - 43220 Dunières

320 167 513 RCS Le Puy en Velay

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

## **PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe Nergeco de l'exercice 2011 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB.

## **COMPTES CONSOLIDES**

Le périmètre de consolidation du Groupe NERGECO regroupe les sociétés NERGECO, NERGECO FRANCE, PMS, NERGECO SCANDINAVIA, NERGECO USA et NERGECO AUSTRALIA. L'intégration globale est la méthode de consolidation retenue.

## **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

### **Confirmation de la croissance de l'activité**

---

Le Groupe Nergeco a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 29 194 k€ en progression de 8,7% par rapport à l'exercice précédent, lui-même déjà en croissance de 13% par rapport à son année précédente. Le Groupe retrouve ainsi un niveau d'activité proche de ce qu'il était avant la crise dite financière de 2008/2009. Les structures, les produits, la technologie, les Ressources Humaines, les moyens de communication et d'investissements financiers sont adaptés aux nouveaux besoins et aux nouveaux comportements des acteurs du marché. Le résultat net continue de progresser : 1 207 K€ pour 2011 contre 787 K€ en 2010 et 158 K€ en 2009.

### **Défense de la propriété industrielle**

---

Le Groupe a continué d'investir fortement en recherche et développement et a protégé ses nombreuses innovations par des brevets internationaux. Ces brevets sont des barrières solides contre les contrefaçons de certains concurrents.

Hors de France, ces barrières ont conduit à des négociations et à des accords acceptables pour chaque partie avec les grands acteurs du marché.

En France, de nombreux contentieux nous opposent régulièrement aux concurrents français. Trois ont disparu dont deux après avoir été condamnés par les tribunaux compétents pour contrefaçon des brevets Nergeco. Nous sommes toujours en procédure contentieuse avec un autre concurrent français (MAVIFLEX) qui a été définitivement reconnu contrefacteur puis condamné à payer une indemnité à la holding Nergeco et une autre indemnité à Nergeco France. Le montant de cette dernière devrait être maintenant fixé par la Cour de Renvoi d'Appel de Paris.

Les sommes qui avaient été versées à Nergeco France à ce titre (504 K€ en 2010 et 126 K€ en 2011) ont été remises sur un compte CARPA en attendant la fin de la procédure.

### **Adaptation aux nouveaux besoins du marché**

Les produits ont été transformés et/ou améliorés par notre Recherche & Développement pour offrir aux utilisateurs de France, d'Europe et des autres marchés du Monde, Amérique du Nord, du Sud, Afrique et Asie inclus, les innovations et caractéristiques attendues.

Notre nouvelle technologie permet de produire dans nos usines de Dunières, en Haute-Loire, 91% des équipements que nous vendons dans le monde. Ceux-ci sont ensuite acheminés et installés, pour moitié en France et pour l'autre moitié dans 78 pays, avec des délais d'acheminement et des prix qui nous permettent de concurrencer les grands fabricants locaux.

Les structures commerciales ont été révisées, pour bénéficier de l'appui des nouveaux réseaux de distribution apparus dans le Monde avec l'avènement progressif d'internet.

Les ressources humaines ont été adaptées et sont formées à ces nouveaux développements conformes aux nouveaux besoins et comportements des utilisateurs et acteurs du marché.

La communication pour le développement futur, conforme à ces attentes, ces caractéristiques produits, et cette technologie, est établie et exprimée en 9 langues. Utilisée depuis 2010, dans deux pays, elle donne des résultats qui permettent de planifier son déploiement dans le reste du Monde.

## **SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE**

### **Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 29 194 K€ (+ 8,67%)**

Les ventes d'équipements en France, 13 821 K€, représentent 47 % du Chiffre d'Affaires total, le service, 5 746 K€, représente 20 %, et les ventes d'équipements à l'international,

9 625 K€, représentent 33 % de l'activité totale 2011 et sont en augmentation de 6 % par rapport à 2010.

91% de la production des équipements Nergeco sont réalisés en France, à Dunières, Haute-Loire et sont ensuite vendus et installés moitié en France et moitié dans 78 pays soit par les filiales directes, soit par notre réseau de distributeurs partenaires.

En unités, le nombre total d'équipements Nergeco a progressé de 11,3 %.

### **Politique de marge attrayante et sécurisante**

Le Groupe améliore sa marge brute industrielle et confirme ainsi les progrès constatés en 2010.

Les frais généraux, à 5 027 K€ sont maintenus à 17,2% du chiffre d'affaires (contre 17,38% en 2010) après avoir porté le développement et la mise au point du nouveau projet Enduro 5. Cette future porte de productivité pour exposition extérieure, actuellement en marché test très prometteur, remplacera progressivement les gammes extérieures actuelles à structures acier avec beaucoup plus d'avantages client, une technologie de production offrant de meilleurs délais d'acheminement, et des prix de revient encore mieux maîtrisés.

Les charges de personnel, après l'ajustement des structures, restent contenues à 6 093 K€ en 2011, soit 20,9% du chiffre d'affaires contre en 2010, 22,1% du chiffre d'affaires.

Comme la nouvelle technologie de production requiert moitié moins d'heures-homme pour chaque porte fabriquée, elle permet après ce gain de productivité, d'affecter davantage de ressources humaines à la recherche, à la communication, à la vente et aux services.

L'amélioration des spécifications produits, de la technologie de production, et l'adaptation des ressources humaines à ces nouveaux process se traduisent par une amélioration sensible de la qualité de nos produits et de nos services en clientèle, ce qui a permis de réintégrer une partie substantielle de provisions, 98 K€ principalement par l'assainissement continu des comptes clients.

En conséquence, le résultat opérationnel s'élève à 1 948 K€ contre 1 388 K€ en 2010 et 493 K€ en 2009. Le résultat net suit à 1 207 K€ en 2011, en augmentation de plus de 50% par rapport aux 787 K€ de 2010 lui-même déjà en forte progression par rapport aux 158 K€ de 2009.

## **TRESORERIE**

Le Groupe a dû faire face au 31-12-2011 à la forte augmentation du BFR due à :

- pic des ventes, des comptes clients et du facturable dans les dernières semaines de 2011,

- augmentation des stocks, due à l'accélération de la production sur les dernières semaines de 2011, et amplifiée par la juxtaposition temporaire des anciennes gammes et des nouvelles gammes de produits.

- baisse volontaire des comptes fournisseurs, due à une réduction volontaire de nos délais de paiements pour rendre le partenariat avec Nergéco plus attractif.

Le Groupe a d'autre part continué ses rachats d'actions propres pour 135 K€, distribué un dividende pour 127 K€ et continué à se désendetter pour 544 K€.

Enfin, le Groupe a remis 629 K€, dont 126 K€ encaissés en 2011, à la CARPA après la troisième décision de la Cour de Cassation de renvoyer à une troisième Cour de Renvoi d'Appel la fixation définitive du montant du préjudice dont devra nous indemniser notre concurrent français reconnu contrefacteur.

En fin d'année, la position de trésorerie court terme est positive : 203 K€.

## **SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT**

Après prise en compte du résultat 2011 et avant distribution éventuelle de dividendes, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 7 521 K€, contre 6 555 K€ à la fin de l'exercice précédent.

Le montant des emprunts à moyen et long terme baisse, à 3 755 K€ contre 4 250 K€ un an plus tôt, et représente donc le tiers seulement des capitaux permanents.

## **ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Le Groupe accentue son effort historique de Recherche et Développement par ses ressources humaines propres et par l'intervention d'organismes publics et privés agréés, pour créer des produits innovants et les améliorer périodiquement en anticipation des attentes du marché. Nergéco possède un portefeuille de **193 brevets internationaux**.

De nombreux copyright et plusieurs brevets récents couvrent internationalement les nouveaux produits, leur technologie, les concepts et la communication qui serviront la prochaine phase de croissance Nergéco.

## **INFORMATIONS SOCIALES**

L'effectif moyen salarié du Groupe en 2011, y compris le personnel intérimaire, est de 147 personnes contre 139 en 2010 et 138 en 2009.

## **INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES**

Nergeco n'exploite pas de site classé et ne réalise pas d'activité polluante ou à risque. Les activités industrielles du Groupe n'ont pas d'impact sur l'environnement.

Les nouveaux produits sont systématiquement conçus pour que leur production ne pollue pas. Ils ne requièrent plus d'être peints et les chutes sont recyclées. Le conditionnement pour leur transport a diminué en poids et en volume.

Le Groupe dispose de bacs pour collecter les boues de la cabine à peindre les anciens produits, de bennes pour la collecte des déchets plastiques et cartons, des déchets en composites, ainsi que d'une benne pour l'acier et fait appel à des prestataires extérieurs qualifiés et notifiés pour la récupération desdits déchets.

Les emballages en bois et cartons dans lesquels les produits vendus sont acheminés chez les clients sont recyclables.

Les ateliers sont équipés de portes de productivité Nergeco qui en se refermant deux fois plus vite que les produits alternatifs du marché, réduisent d'autant la dépense d'énergie nécessaire au maintien en température des bâtiments.

## **EVOLUTION PREVISIBLE EN 2012**

A la date du 1er mars 2012, nous prévoyons pour l'année 2012 :

- Une poursuite de la croissance annuelle de l'activité, avec une production en recul au 1<sup>er</sup> trimestre, en croissance légère au 2<sup>e</sup> trimestre, et une croissance plus marquée au 3<sup>e</sup> et au 4<sup>e</sup> trimestre.
- Le résultat net devrait continuer à progresser plus que l'activité en bénéficiant à la fois de la croissance de cette dernière, de la montée en puissance de la nouvelle technologie de production, et de l'adaptation des structures aux nouveaux comportements des acteurs du marché.

## **PROGRES, ET DIFFICULTES RENCONTRÉES**

De ce qui précède, il résulte que le Groupe, multi produits, multi clients, multi pays, confirme avec le maintien de son avance technologique, sa capacité de résistance par sa réactivité aux crises temporaires du marché, et son potentiel de croissance par son adaptation aux besoins et attentes de toutes les catégories de clients ciblées.

## **PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES**

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs prévisibles à ce jour hormis ceux listés ici et

analysés dans le rapport du Président visé à l'article L 225-37 du Code de Commerce.

Les principaux risques identifiables qui ont été évalués sont :

- 1) Risque de liquidité clients / distributeurs / fournisseurs
- 2) Risques juridiques habituels
- 3) Risque de hausses de certaines matières premières et de change euro/dollar
- 4) Risque de contrefaçon des produits, des idées, de l'image
- 5) Risques réglementaires tels que la modification des normes produits, des règles sociales...

## ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche développement sont passés directement en charge.

## EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

## INFORMATION SUR LES FILIALES

Le Groupe Nergeco comprend la société cotée Nergeco SA, qui est elle-même la holding active de trois filiales industrielles, une filiale de services et une filiale commerciale.

Dénomination sociale et implantation géographique	Activité	Pourcentage de détention	Chiffre d'affaires 2011	Résultat net 2011
<b>Nergeco (SA)</b> 8 rue de l'Industrie 43220 Dunières	Holding, R&D, stratégies	Société mère	8 990 K€	972 K€
<b>Nergeco France (SAS)</b> 8 rue de l'Industrie 43220 Dunières	Production et commercialisation	100%	19 240 K€	628 K€
<b>PMS (SAS)</b> 8 rue de l'Industrie 43220 Dunières	Service sur site	100%	7 922 K€	360 K€
<b>*Nergeco Scandinavia</b> Borlange SUEDE	Production et commercialisation	100%	1 500 K€	- 262 K€
<b>*Nergeco USA</b> 6186 Center Park Drive Cincinnati - USA	Production et commercialisation	100%	2 373 K€	135 K€
<b>*Nergeco Australia</b> Victoria AUSTRALIE	Production et commercialisation	100%	1 701 K€	178 K€

\* Chiffres convertis au taux moyen annuel en devise

La Société Nergeco facture à ses filiales le coût de son management, qui inclut stratégie, mise à disposition des technologies, brevets, marques, publicité entretien de liens commerciaux et formation des cadres. Les produits échangés sont facturés en interco.

## **SITUATION ET ACTIVITE DE LA HOLDING AU COURS DE L'EXERCICE - NERGECO SA -**

### **Activité**

---

Nous vous rappelons que la holding exerce l'activité de recherche et développement, de directions stratégiques pour le Groupe, et assure les ventes d'équipements hors de France qui ne sont pas réalisées par ses filiales.

### **Examen des comptes et résultats**

---

Le Chiffre d'Affaires de la holding est de 8 990 K€ contre 8 603 K€ en 2010.

Les ventes d'équipements se sont élevées à 5 368 K€ contre 5 058 K€ en 2010 Les produits provenant de l'application de la convention de management ressortent à 3 622 K€ contre 3 544 K€.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 3 049 K€ dont 206 K€ de sous traitance contre 2 795 K€ en 2010 dont 176 K€ de sous traitance.

Les dépenses effectuées par Nergeco au cours de l'exercice sur la Recherche et développement impactent le niveau de charges externes de 320 K€ sur le seul produit Enduro 5.

Le résultat d'exploitation est de 114 K€ contre 187 K€ en 2010 avec un résultat net de 972 K€, amenant les Capitaux Propres à 7 196 K€ avant distribution éventuelle de dividendes.

### **Investissements de l'exercice propres à la Holding**

---

Investissements corporels : 34 K€.

Investissement incorporels : 5 K€.

### **Evènements significatifs**

---

L'activité commerciale de la filiale UK a été arrêtée en janvier 2010, et le marché anglais est aujourd'hui prospecté et tenu depuis la France et par les distributeurs anglais agréés. L'impact de la liquidation est non significatif.

### **Informations sur les délais de paiement des fournisseurs**

---

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournis-

seurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Echéance	échues	30 jours	60 jours	90 jours	90 j et plus
<b>Soldes des dettes au 31/12/2010*</b>	156 908,08 €	225 700,93 €	1 050 044,98 €	0,00 €	1 495,00 €
<b>Soldes des dettes au 31/12/2011*</b>	10 971,00 €	148 657,57 €	1 028 350,52 €	0,00 €	2 887,50 €

\* y compris interco

## **PRISE ET CESSION DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES**

Néant

## **PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL**

La participation des salariés via un système de gestion collective est inexistante à la clôture de l'exercice

## **DETENTION D' ACTIONS PROPRES**

- Nombre d'actions acquises au cours de l'exercice : .....18 899
- Nombre d'actions vendues : .....7 015
- Nombre d'actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice : .....67 475
- Cours moyen des achats : .....10,82 €
- Cours moyen des ventes en 2011 : .....10,45 €
- Montant des frais de négociation : .....Néant

### **Finalités des achats d'actions :**

- Animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF. La Société a acquis dans cet objectif 5 598 actions.
- Annuler éventuellement des titres acquis avec l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte.
- Remettre des actions en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations à venir.

## **LIMITATION DES DROITS DE VOTE ET DROITS DE VOTE MULTIPLE**

Néant

## REPARTITION DU CAPITAL DE LA HOLDING ET EVOLUTION DU COURS

Identité des personnes atteignant les seuils légaux de détention au 31-12-2011 :		Nombre d'actions <b>NERGECO SA</b> 768 000	% de capital 100 %	% droit de vote <sup>(1)</sup>
<b>Directement</b>				
<b>Croissance Nergeco</b>	8 rue de l'Industrie 43220 Dunières	551 150	71,76%	71,76%
<b>Jean-Pierre Valeriola</b>	75 Paris	9 113	1,19%	1,19%
<b>Bernard et Catherine Kraeutler</b>	8 rue de l'Industrie 43220 Dunières	17 668	2,30%	2,30%
<b>Henri et Annie d'Arras par CGL</b>	69780 St Pierre de Chandieu	25 110	3,27%	3,27%
<b>Nergeco par auto détention et contrat de liquidité</b>		67 475	8,79%	8,79%
<b>Indirectement</b>				
<b>Bernard et Catherine Kraeutler par Valeur Nergeco via Croissance Nergeco<sup>(2)</sup></b>	8 rue de l'Industrie 43220 Dunières	237 974		
<b>Siparex Croissance par Croissance Nergeco<sup>(3)</sup></b>	139 rue Vendôme 69006 LYON	110 207		
<b>Sofimac par Croissance Nergeco<sup>(3)</sup></b>	Av de l'Agriculture 63000 Clermont-F <sup>nd</sup>	68 515		

(1) le pourcentage en droit de vote est calculé en tenant compte des actions auto détenues par la Société Nergeco à la date de clôture de l'exercice à savoir 67 475 au 31 décembre 2011.

(2) Madame Kraeutler détient 67,5 % des actions de la Société Valeur Nergeco, qui détient 64,33% de Croissance Nergeco qui détient elle-même 71,76% des actions de la Société Nergeco

(3) Ces sociétés sont actionnaires de la Société Croissance Nergeco qui détient elle-même 71,61% des actions de la Société Nergeco.

### Évolution du cours de Bourse

Tableau joint en annexe.

## RESTRICTION STATUTAIRE A L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE

Néant

## **FRANCHISSEMENTS DE SEUILS**

Au cours de l'exercice et par courrier reçu le 17 février 2011 complété notamment par un courrier du 23 février 2011, la Société par actions simplifiée, Valeur Nergeco (8 rue de l'Industrie – 43220 Dunières), contrôlée à 71% par la Famille Kraeutler et à 29% par les cadres stratégiques du Groupe, a déclaré avoir franchi en hausse le 16 février 2011, indirectement par l'intermédiaire de la Société Croissance Nergeco qu'elle contrôle, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3, 50% et 2/3 du capital et des droits de vote de la Société Nergeco et détenir indirectement les droits de vote de 550 760 actions Nergeco représentant 71,71% du capital et des droits de vote de cette Société.

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition par Valeur Nergeco de 300 000 actions de Croissance Nergeco, soit 64,33% du capital de cette dernière et des droits de vote afférents.

Monsieur et Madame Bernard Kraeutler, qui n'ont personnellement, franchi aucun seuil au cours de l'exercice, détiennent directement et indirectement, par l'intermédiaire des Sociétés Valeur Nergeco et Croissance Nergeco qu'ils contrôlent, 568 428 actions Nergeco représentant autant de droit de vote, soit 74,01 % du capital et de droits de vote de Nergeco.

Le franchissement indirect par la société Valeur Nergeco des seuils de 1/3 du capital et des droits de vote de la société Nergeco a fait l'objet d'une décision de dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique, reproduite dans D&I 211C0081 mise en ligne sur le site de l'AMF le 21 janvier 2011.

## **ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS SUPERIEURES A 5 000 EUROS**

réalisées au cours de l'exercice sur les titres de la Société par les dirigeants et les personnes mentionnées aux articles L 621-18-2 et R 621-43-1 du Code Monétaire et Financier : néant

## **PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS**

Nous vous proposons, après dotation de la réserve légale à hauteur de 45.362,70 €, d'affecter une partie du résultat de l'exercice de la holding Nergeco soit 252 189 euros à la distribution (montant calculé en prenant en compte les actions en bénéficiant au 31-12-2011) de 0,36 euros par action et d'affecter le solde, 674.222,30 €, à l'augmentation du poste « Autres réserves ».

## DIVIDENDES ANTERIEURS

Il a été distribué à titre de dividendes au cours de trois derniers exercices, les sommes suivantes :

	2010	2009	2008
Profit net	215 756,01	638 690,77	266 945,12
Nombre d'actions (*)	704 700	713 765	716 632
Dividende par actions	0,18	0	0
Distribution globale	126 846	0	0

(\*) Nombre des actions jouissance après déduction du nombre d'actions auto détenues au moment de la mise en paiement du dividende.

(\*\*) Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158.3.2° du Code Général des Impôts.

## DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 11 810 euros de dépenses non déductibles fiscalement.

L'impôt sur les Sociétés supporté au titre desdites dépenses s'élève à 3 936 €.

## LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES DANS D'AUTRES SOCIETES

Nom	Liste des mandats	Liste des fonctions
M <sup>me</sup> Catherine Kraeutler	Président de la Société Valeur Nergeco (SAS) Président directeur général de Croissance Nergeco (SA) Directeur général délégué de la Société Nergeco (SA) et Administrateur	Directeur Groupe Nergeco
M. Bernard Kraeutler	Président directeur général de Nergeco (SA) Administrateur de la Société Croissance Nergeco Président Nergeco France (SAS) Président PMS (SAS) Président de Nergeco USA Président de Nergeco Scandinavia Directeur de Nergeco Australia	Conseil en développement, communication, avec accompagnement des cadres
M. Jean Pierre Valeriola	Administrateur de la SA Nergeco (SA) Administrateur de la société Croissance Nergeco (SA) Vice Président de Nergeco USA Administrateur de Nergeco Scandinavia Directeur de Nergeco Australia	Conseil Stratégie

## TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS

Au présent rapport est joint le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des 5 derniers exercices.

## COMMUNICATION DES REMUNERATIONS

La rémunération du Président directeur général n'est pas calculée en fonction des résultats dégagés par la Société. Elle est fixée par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration de Nergeco a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

La Société Nergeco n'a pas mis en place de Comité de rémunérations et les décisions relatives à la rémunération des dirigeants sont prises en présence des mandataires sociaux compte tenu de la composition actuelle du Conseil.

### Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux ou mandataires sociaux dans la Société NERGECO

Tableau récapitulatif des rémunérations brutes de chaque dirigeant mandataire social :

<b>M. Bernard KRAUTLER, Président Directeur Général</b>		
	Montants versés en 2010	Montants versés en 2011
Rémunération fixe	18 000 €	18 000 €
Rémunération variable	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant
Avantage en nature	4 560 €	4 560 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 560 €</b>	<b>22 560 €</b>

<b>Mme Catherine KRAUTLER : Directeur Général délégué depuis le 26 juin 2009</b>		
	Montants versés en 2010	Montants versés en 2011
Rémunération fixe	39 000 €	39 000 €
Rémunération variable	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
Jetons de présence	5 000 €	5 000 €
Avantage en nature	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>44 000 €</b>	<b>44 000 €</b>

Et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants :

<b>M. Jean Pierre VALERIOLA, Administrateur</b>		
	Montants versés en 2010	Montants versés en 2011
Jetons de présence	15 000 €	15 000 €
Autres rémunérations	Néant	Néant

Les autres tableaux visés dans les recommandations AFEP MEDEF et AMF ne sont pas repris, les mandataires sociaux et dirigeants mandataires sociaux ne bénéficiant pas d'engagements relatifs à d'éventuelles rémunérations différées, ni d'option de souscription ou d'achat d'actions, ni d'actions de performance et n'étant pas liés à la Société par un quelconque contrat de travail.

#### **Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux ou mandataires sociaux dans les sociétés contrôlées ou contrôlant la Société NERGECO**

---

Madame Catherine KRAEUTLER a perçu en tant que Directeur de la société PMS une rémunération brute de 37 700 euros en 2010 et de 37 700 euros en 2011.

### **ENGAGEMENTS PRIS AU BENEFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX DUS A RAISON DE LA PRISE, DE LA CESSATION OU DU CHANGEMENT DES FONCTIONS**

Néant

### **ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

#### **Administrateurs**

---

Aucun mandat d'administrateur n'est arrivé à expiration au cours de l'exercice.

#### **Commissaires aux comptes**

---

Les mandats de la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES Co-Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Hervé Gay Co-Commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration, nous vous proposons compte tenu des dispositions de l'article L822-14 al 1 du code de commerce :

- de renouveler le mandat de la société SEGECO Audit Rhône Alpes dont le siège social est 170 boulevard de Stalingrad – 69006 LYON, représentée par Thibault CHALVIN, en qualité de Co-Commissaire aux Comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices. Son mandat arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017.

- de nommer en remplacement de Monsieur Hervé GAY, la Société SDGS, dont le siège social est 170 boulevard de Stalingrad – 69006 LYON et représentée par Monsieur Alain DESCOINS, en qualité de Co-Commissaire aux Comptes suppléant pour une durée de six exercices. Son mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017.

## **JETONS DE PRESENCE**

Le Conseil d'Administration propose de fixer le montant des jetons de présence à verser aux administrateurs à 30 000 euros.

## **INTERVENTION SUR TITRES**

Le Conseil propose dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce, et du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive européenne n°2003/6/CE du 28 janvier 2003, de reconduire son autorisation avec faculté de la déléguer à son Président, pour une période de dix-huit mois à compter de la prochaine assemblée, à opérer dans la limite légale, en une ou plusieurs fois, à acquérir sur le marché ou hors marché et par tous moyens, des actions de la société dans la limite de 10% du capital social de la société.

Cette autorisation pourra être utilisée dans les mêmes buts que la précédente qui sont décrits plus haut.

Nous vous proposons de fixer le prix d'achat maximum à 20 euros.

Votre Conseil vous demande de lui conférer tous pouvoirs avec faculté de subdélégation, pour l'accomplissement de ce programme de rachat d'actions propres.

Les dividendes revenant aux actions détenues en propre seront affectés au report à nouveau.

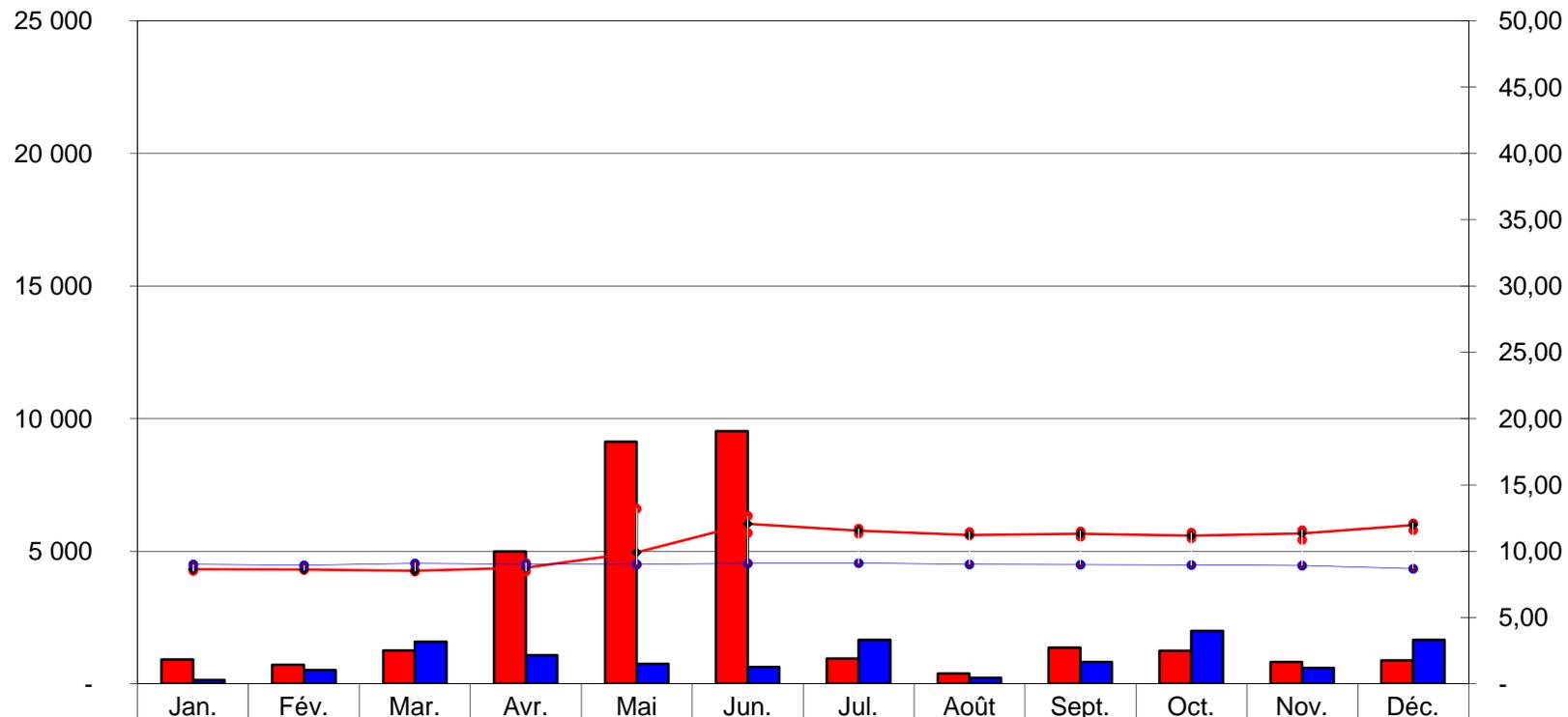
Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Evolution cours et volume des actions NERGECO 2011/2010

Volume mensuel

Cours en Euro



	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Jun.	Jul.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<span style="color: red;">■</span> Volume 2011	918	717	1 251	4 985	9 129	9 525	953	386	1 361	1 242	821	877
<span style="color: blue;">■</span> Volume 2010	135	519	1 587	1 081	747	628	1 656	228	816	1 996	595	1 652
<span style="color: red;">●</span> Minimum	8,51	8,58	8,46	8,50	9,01	11,37	11,32	11,20	11,10	10,98	10,86	11,60
<span style="color: red;">●</span> Maximum	8,80	8,71	8,60	9,13	13,20	12,68	11,70	11,44	11,50	11,41	11,60	12,10
<span style="color: red;">—●—</span> Cours Moyen 2011	8,64	8,62	8,51	8,76	9,91	12,07	11,54	11,22	11,31	11,17	11,32	11,96
<span style="color: blue;">—●—</span> Cours Moyen 2010	9,00	8,95	9,08	9,01	9,01	9,07	9,10	9,01	8,98	8,97	8,91	8,67

## RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE

# N E R G E C O

### AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2007 Montants exprimés en Euros	2008 Montants exprimés en euros	2009 Montants exprimés en euros	2010 Montants exprimés en euros	2011 Montants exprimés en euros
<b>1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
- Capital social	4 521 200	4.085.037	4.085.037	4.085.037	4.085.037
- Nombre des actions ordinaires existantes	850 000	768.000	768.000	768.000	768.000
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes et cumulatif	0	0	0	0	0
- Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
- Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
- Par exercice de droits de souscriptions	0	0	0	0	0
<b>2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	8 293 256	9.670.514	7 259 989	8.602.336	8.990137
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions (dotation nette de l'exercice)	727.613	1.006.706	648 954	160 689	654.806
- Impôts sur les bénéficiaires	13 075	-416.359	- 263 794	- 122 803	- 102.434
- Participation des salariés dus au titre de l'exercice (charge de l'exercice)	0	0	0		
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	621.466	266.945	638 690	215.756	971.774
- Résultat distribué	600.000	533.945	0	126.846.	0
<b>3. RESULTAT PAR ACTION</b>					
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions (dotation nette de l'exercice)	0,75	1,85	1,19	0,37	0,99
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	0,73	0,35	0,83	0,28	1,27
- Dividende attribué à chaque action	0,74	0,74	0	0,18	0,36
<b>4. PERSONNEL</b>					
- Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	43	47	40	39	41
- Montant de la masse salariale de l'exercice	1.507.798	1.693.029	1.594.231	1.575.445	1.608.765
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	626.104	711.634	716.717	708.936	700.415

(1) Ce montant tient compte du nombre d'actions d'auto contrôle détenue à la date de mise en paiement du dividende.

# NERGECO

Société anonyme au capital de 4 085 037 € au 31 décembre 2011  
Siège social : 8, rue de l'industrie, 43220 Dunières.  
320 167 513 R.C.S Le Puy-en-velay.  
Exercice social : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

## COMPTES ANNUELS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011

### Sommaire

- I. Etat du Résultat Global
- II. Etat de la situation financière
- III. Etat des variations des capitaux propres consolidés
- IV. Tableau des flux de trésorerie consolidés
- V. Annexe aux comptes consolidés
- VI. Rapport annuel
- VII. Attestation des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier
- VIII. Attestation des Commissaires aux comptes

Les états financiers sont présentés selon les normes IAS/IFRS.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011.

L'ensemble des informations données ci-après sont exprimées en milliers d'euros (K€), sauf indication contraire.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'Administration le 22 mars 2012.

### I. – Etat du résultat global. (en milliers d'euros)

	Notes	Année 2011	Année 2010
Chiffre d'affaires :			
Autres produits de l'activité .....	1	29 194	26 867
Subventions et aides publiques.....	2	186	153
Achats consommés .....		- 11 131	- 10 513
Charges de personnel .....	3	- 6 095	- 5 963
Charges externes .....	4	- 9 030	- 8 137
Impôts et taxes .....		- 483	- 433
Dotations aux amortissements .....		- 620	- 600
Dotations aux provisions .....		- 204	- 135
Reprises amortissements et provisions .....		302	121
Variation des stocks et production immobilisée .....		- 21	36
Autres produits et charges.....	5	- 150	- 2
Résultat opérationnel courant.....		1 948	1 394
Autres produits et charges opérationnelles .....	6	0	- 6
Résultat opérationnel .....		1 948	1 388
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement financier brut .....		- 187	- 246
Autres produits et charges financiers .....		- 18	3
Résultat financier net .....	7	- 205	- 243
Charge d'impôt .....	8	- 535	- 357
Résultat net .....		1 208	788
part des propriétaires de la société mère .....			
intérêts minoritaires .....			
Résultat opérationnel courant par action .....		2,78 €	1,96 €
Résultat net par action .....		1,72 €	1,11 €
Nombre d'actions hors actions propres .....	21	700 525	712 409
Autres éléments du résultat global			
Résultat net .....		1 208	788
Ecart de conversion .....		- 2	66
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres .....		- 2	66
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 206	854
part des propriétaires de la société mère ...		1 206	854
intérêts minoritaires .....		-	-

## II. – Etat de la situation financière. (en milliers d'euros)

	Notes	Année 2011	Année 2010
<b>Actifs non courants :</b>			
Goodwill nets .....	9	277	277
Immobilisations incorporelles nettes .....	10	1	41
Immobilisations corporelles nettes .....	11	3 182	3 274
Autres actifs financiers .....	12	59	62
Autres actifs d'exploitation non courants .....	13	188	318
Impôts différés actifs .....	14	414	400
Total actifs non courants .....		4 121	4 372
<b>Actifs courants :</b>			
Stocks nets .....	15	2 546	2 340
Clients nets .....	16	11 127	9 685
Autres créances d'exploitation .....	17	530	492
Valeurs mobilières .....	18	4 009	3 009
Disponibilités .....	19	396	1 172
Autres actifs courants .....	20	59	58
Total actifs courants .....		18 667	16 756
<b>Total des actifs .....</b>		<b>22 788</b>	<b>21 128</b>

	Notes	Année 2011	Année 2010
<b>Capitaux propres :</b>			
Capital .....		4 085	4 085
Primes .....			
Réserves .....		2 228	1 682
Résultat de l'exercice .....		1 208	788
Total capitaux propres .....	21	7 521	6 555
Intérêts des minoritaires .....			
Total capitaux propres avec les minoritaires..		7 521	6 555
<b>Passifs non courants :</b>			
Provisions .....	22	193	139
Impôts différés passifs .....	23	339	446
Emprunts et dettes financières non courantes....	24	2 970	3 416
Autres passifs non courants .....			
Total passifs non courants .....		3 502	4 001
<b>Passifs courants :</b>			
Provisions .....	22	164	176
Dettes fournisseurs (avec fournisseurs d'immobilisations)	25	4 085	4 484
Autres dettes d'exploitation .....	26	1 942	2 235
Impôt société à payer – courant .....		323	262
Emprunts et dettes financières courantes .....	24	785	834
Concours bancaires courants et billets .....		4 253	2 344
Autres passifs courants .....	27	213	237
Total passifs courants .....		11 765	10 572
<b>Total des passifs .....</b>		<b>22 788</b>	<b>21 128</b>

Les notes 1 à 26 font partie intégrante des états financiers consolidés.

### III. – Flux de trésorerie consolidé. (en milliers d'euros)

		Année 2011	Année 2010
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>(A)</b>	<b>28</b>	<b>1 253</b>
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT =</b>		<b>1 715</b>	<b>1 364</b>
+ Résultat net consolidé .....		1 204	787
+ Amortissements et provisions nets.....		659	586
- Plus values de cession .....		- 36	6
+ Variation imposition différée.....		- 112	- 15
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT NET =</b>		<b>- 1 687</b>	<b>111</b>
- Stocks nets .....		- 207	- 65
- Créances nettes .....		- 1 214	- 1 345
+ Dettes liées à l'activité .....		135	- 261
- Comptes de régularisation actifs passifs.....		- 401	1 038
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX INVESTISSEMENTS =</b>	<b>(B)</b>	<b>- 255</b>	<b>- 311</b>
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.....		- 110	- 289
- Acquisitions d'immobilisations en location financement et crédit bail .....		- 148	- 48
- Augmentations des immobilisations financières.....			
+ Valeur de cession ou réduction d'immobilisations .....		3	26
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT =</b>	<b>(C)</b>	<b>- 1 369</b>	<b>- 41</b>
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère .....		- 127	
+ Hausse des emprunts et subventions.....			
+ Emprunts .....			300
+ Emprunts nouveaux pour location financement et crédit bail ...			
- Remboursement d'emprunts et subventions .....		- 543	- 513
- Remboursement NET d'emprunts des contrats de location financement.....		- 60	- 311
- Actions propres en déduction des capitaux propres .....		- 135	- 21
+ Autres créances .....		- 504	504
- Réduction de capital .....			
<b>ECART DE CONVERSION =</b>	<b>(D)</b>	<b>- 58</b>	<b>151</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE DISPONIBLE</b>	<b>(A+B+C+D)</b>	<b>1 654</b>	<b>1 052</b>
Trésorerie Initiale		1 857	805
Trésorerie finale		203	1 857

#### IV. – Tableaux de variation des capitaux propres. (en milliers d'euros)

	Capital	Autres réserves et résultats	Actions auto détenues	Ecart de conversion	Capitaux propres groupe	Intérêt minoritaire
Résultat net de l'exercice .....		788			788	
Distribution effectuée par l'entreprise consolidante.....		-				
Achat et revente actions propres ....			- 21		- 21	
Variation des écarts de conversion..				67	67	
Autres mouvements .....		11				
Capitaux propres clôture 31/12/10	4 085	3 125	- 738	83	6 555	0
Résultat net de l'exercice .....		1 208				
Distribution effectuée par l'entreprise consolidante.....		- 126				
Achat et revente actions propres ....			- 135			
Variation des écarts de conversion..				- 3		
Autres mouvements .....		22				
Capitaux propres clôture 31/12/11	4 085	4 229	- 873	80	7 521	0

#### V. – Annexes aux comptes consolidés. (en milliers d'euros)

##### 1. – Principes comptables.

1.1. Principes comptables et modalités de consolidation. — Conformément au règlement européen n°1606/2002 du parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du groupe Nergeco sont établis selon les normes IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'union européenne.

1.2. Mode de consolidation. — La méthode de l'intégration globale est appliquée à l'ensemble des sociétés du groupe dans la mesure où elles sont contrôlées de manière exclusive directement ou indirectement. Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

Les états financiers des filiales ont été convertis en euros en utilisant les taux suivants :

— taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan, autres que les éléments des capitaux propres.

— taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat.

La différence de conversion portée dans les capitaux propres est la conséquence de l'utilisation des ces différents taux.

Taux de change retenus pour la consolidation	2011	2010
Dollar américain :		
Cours moyen de l'exercice.....	0,71920	0,75509
Cours de clôture .....	0,77286	0,74839
Dollar australien :		
Cours moyen de l'exercice .....	0,74193	0,69372
Cours de clôture .....	0,78598	0,76127
Couronnes suédoises :		
Cours moyen de l'exercice .....	0,11079	0,10485
Cours de clôture .....	0,112208	0,111539

### 1.3. Périmètre de consolidation.

Sociétés	Siège social	% de détention 2011
Nergeco .....	43 - Dunières – France	
Nergeco France .....	43 - Dunières – France	100
Portes maintenance services .....	43 - Dunières – France	100
Nergeco scandinavia .....	Borlänge – Suède	100
Nergeco U.S.A. ....	Cincinnati – U.S.A.	100
Nergeco australia .....	Victoria – Australia	100

Toutes les sociétés du groupe clôturent au 31 décembre 2011.

Variation du périmètre : Néant

## 2. – Règles et méthodes comptables.

2.1. Goodwills. — Les goodwills représentent, lors d'un regroupement d'entreprises, l'excédent du coût de l'acquisition sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Les Goodwills relatifs aux sociétés consolidées sont enregistrés à l'actif du bilan sous la rubrique Goodwill. Conformément à la norme IAS 36, les Goodwills ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an

2.2. Les marques. — Conformément à IAS 38 immobilisations incorporelles, les marques sont positionnées en immobilisations incorporelles. Les marques figurant au bilan consolidé ne sont pas amorties car représentatives d'un actif protégé. Les marques sont dépréciées à 100%.

2.3. Fonds de commerce. — Le fonds de commerce américain d'une valeur brute de 1 138 K€ est totalement déprécié depuis le 31 décembre 2003.

2.4. Frais de recherche et développement. — Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice.

2.5. Autres immobilisations incorporelles. — Les autres immobilisations incorporelles sont composées de logiciels et de brevets amortis à 86 %.

2.6. Immobilisations corporelles. — Conformément à IAS 16, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont ceux pris en compte dans les comptes sociaux de chaque société. Des retraitements ont été effectués pour harmoniser les durées d'amortissements des constructions et de certains matériels et outillages.

Les biens d'importance significative financés par des contrats de location financement, qui en substance transfèrent au groupe les risques et avantages inhérents à leur propriété, sont comptabilisés à l'actif du bilan conformément à la norme IAS 17. La norme IAS 23 relative aux éléments constitutifs des coûts d'emprunts à capitaliser n'a pas été retranscrite dans les comptes du groupe. La dette correspondante est inscrite au passif dans les dettes financières.

Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

Composants :	Durée d'utilité estimée :
Constructions .....	15/40 ans
Agencements et installations des constructions .....	8/10 ans
Installations techniques .....	5/10 ans
Matériel et outillage industriels .....	4/8 ans
Installations générales .....	5/10 ans
Matériel de bureau et informatique .....	3/5 ans

2.7. Immobilisations financières. — Les dépôts et cautionnement sont des sommes versées aux bailleurs en garantie des loyers et des garanties d'emprunts.

2.8. Stocks et travaux en cours. — La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée pour les stocks de matières premières à faible rotation. Les provisions font l'objet, comme pour l'ensemble des risques, d'une appréciation individuelle et non d'une appréciation globale.

Les travaux en cours sont évalués au coût de production, le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés.

2.9. Créances clients. — Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances considérées comme douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non recouvrement au cas par cas.

En France, pour les créances clients, des assurances crédit ont été contractées. Les clients partiellement couverts ou non couverts sont provisionnés en cas de besoin à hauteur du montant non couvert au cas par cas.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la mise à disposition des produits finis aux transporteurs ou aux clients selon les conditions générales de vente. En ce qui concerne l'activité prestations de services, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de leurs exécutions.

2.10. Placements. — Les actions auto détenues sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession, et provisions de ces titres nets d'impôt sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

2.11. Provisions. — Provision pour garantie : Une provision pour garantie est constituée pour faire face aux risques de bonne fin des installations.

Elle est calculée en fonction de la moyenne du coût de la garantie d'une année rapportée à la période contractuelle de la garantie et, le cas échéant, aménagée des risques commerciaux spécifiquement identifiés.

Provision pour engagement de retraite : Les engagements de retraite sont comptabilisés dans les comptes consolidés selon détail explicité dans la note 22.

Provisions en matière de risque de change : Le Groupe n'est pas couvert contre le risque de change.

Les flux sont réalisés en euros dans les sociétés françaises, et dans les monnaies de chaque pays pour les filiales du groupe situées hors de la zone euros.

2.12. Impôts sur les sociétés. — L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul, corrigé éventuellement de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du groupe.

En France, la société Nergeco S.A. est tête de groupe d'intégration fiscale qui pour l'exercice 2011 comprenait les sociétés suivantes :

- Nergeco S.A. (société mère)
- Nergeco France S.A.S.
- Portes maintenance services S.A.S.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale lorsque celles-ci sont bénéficiaires.

Conformément à IAS 12 impôt sur les résultats, des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales.

Les impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est suffisamment probable.

Ces impositions sont calculées selon la méthode du report variable, en conception étendue. Les taux d'impôt différé utilisés sont les suivants : 28% pour la Suède, 35% pour l'Union européenne et 30% pour l'Australie.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

En terme de présentation de « l'Etat du Résultat Global », le crédit impôt recherche liée aux autres dépenses comptabilisées en charge est compris dans le résultat opérationnel et a été présenté sur la ligne Subventions et aides publiques.

2.13. Calcul du résultat par action. — Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre d'actions en circulation durant l'exercice, déduction faite du nombre d'actions auto détenues et portées en minoration des capitaux propres.

### 3. – Notes explicatives de l'Etat du Résultat global.

#### Note 1. Chiffre d'affaires :

Répartition par marchés géographiques :	2011	2010
Ventes France .....	19 567	17 788
Ventes USA .....	2 373	2 143
Ventes Europe du Nord .....	2 093	2 248
Ventes Asie et Océanie.....	1 700	1 296
Ventes reste du monde .....	3 461	3 392
Total .....	29 194	26 867

#### A taux de change constant (taux du 31-12-2011 retenu) le chiffre d'affaires :

Répartition par marchés géographiques :	2011 (taux de change 31-12-2011)	2010 (taux de change 31-12-2011)
Ventes France .....	19 567	17 788
Ventes USA .....	2 373	2 041
Ventes Europe du Nord .....	2 093	2 365
Ventes Asie et océanie.....	1 700	1 386
Ventes reste du monde .....	3 461	3 392
Total .....	29 194	26 972

Répartition par secteurs d'activité :	2011	2010
Ventes portes et produits annexes .....	23 448	21 071
Ventes services .....	5 746	5 796
Total .....	29 194	26 867

#### Note 2. Subventions et aides :

Le crédit d'impôt recherche est de 186 K€ et est inscrit sur la ligne « Subventions et aides publiques » dans « l'Etat du Résultat Global ».

Subventions et aides publiques :	2011	2010
Subventions .....	-	-
Crédit impôt prospection .....	-	-
Crédit impôt recherche .....	186	153
Total .....	186	153
.....		

#### Note 3. Salaires et charges :

	2011	2010
Salaires .....	4 273	4 149
Charges sociales et fiscales sur salaires .....	1 822	1 814
Total .....	6 095	5 963

#### Note 4. Autres achats et charges externes :

	2011	2009
Sous-traitance .....	1 933	1 827
Autres charges d'exploitation .....	7 097	6 310
Total .....	9 030	8 137

Note 5. Autres produits et charges :

	2011	2010
Redevances concession .....		8
Transfert de charges et autres produits .....	225	181
Jetons de présence .....	- 20	- 20
Perte sur créances irrécouvrables .....	- 264	- 145
Régularisations diverses .....	- 91	- 26
Total .....	- 150	- 2

Note 6. Autres produits et charges opérationnelles :

	2011	2010
Prix de cession d'immobilisations .....	0	26
Valeur nette comptable des immobilisations sorties .....	0	- 32
Autres produits et charges opérationnelles .....	0	- 6

Note 7. Résultat financier :

	2011	2010
Autres produits financiers .....	146	2
Gains de change .....	31	124
Total produits financiers .....	177	126
Intérêts des emprunts .....	- 187	- 246
Pertes de change .....	- 29	- 6
Charges financières diverses .....	- 167	- 117
Total charges financières .....	- 382	- 369
Résultat financier .....	- 205	- 243

Note 8. Charges d'impôt :

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	2011	2010
Impôts différés .....	- 112	- 15
Crédit d'impôt .....		
Impôts exigibles .....	647	372
Total .....	535	357

4. Notes explicatives de la situation financière.

Note 9. Goodwills :

	2010	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	2011
Goodwills bruts .....	589				589
Dépréciation Goodwills	- 312				- 312
Valeur nette .....	277				277

Détail des Goodwills :

	Goodwills brut	Dépréciations antérieures	Dépréciation de l'année	Net
Goodwill Simsud.. .....	245	- 192		53
Goodwill Nergéco scandinavia	344	- 120		224
Total .....	589	312		277

Note 10. Immobilisations incorporelles :

	2010	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	2011
<b>Immobilisations brutes :</b>					
Brevets .....					
Fonds de commerce .....	1 138				1 138
Autres immobilisations incorporelles .....	453	5			458
<b>Total .....</b>	<b>1 591</b>	<b>5</b>			<b>1 596</b>
<b>Dépréciations :</b>					
Brevets .....					
Fonds de commerce .....	1 138				1 138
Autres immobilisations incorporelles .....	410	47			457
<b>Total .....</b>	<b>1 548</b>	<b>47</b>			<b>1 595</b>
<b>Valeur nette .....</b>	<b>43</b>				<b>1</b>

Détail des fonds de commerce :

	Fonds de commerce	Dépréciation début exercice	Dépréciation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Ecart conversion	Net
Fonds Nergeco U.S.A. ....	1 137	1 137	0	0		0
<b>Total .....</b>	<b>1 137</b>	<b>1 137</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>

Note 11. Immobilisations corporelles :

	2010	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	2011
<b>Immobilisations brutes :</b>					
Terrains .....	253			3	256
Constructions .....	3 323			17	3 340
Agencements divers .....	37				37
Installations techniques	4 509	53	3	3	4 562
Matériel et outillage .....	593				593
Matériel et outillage en crédit bail	874	2	1	2	877
Installations générales d'agencement .....	103	24			127
Matériel de transport .....	928	304	144		1 088
Matériel de transport en location financement .....	472	25	3	1	495
Matériel de bureau et informatique .....					
<b>Total.....</b>	<b>11 092</b>	<b>408</b>	<b>151</b>	<b>26</b>	<b>11 375</b>
<b>Dépréciations :</b>					
Constructions .....	1 339	97		3	1 439
Installations générales d'agencement .....	36	4			41
Installations techniques matériel et outillage .....	4 640	192			4 832
Installations générales .....	781	12			793
Matériel de transport .....	92	10			102
Matériel de transport en location financement .....	512	106	94		524
Matériel de bureau et informatique .....	421	42	3	2	462
<b>Total .....</b>	<b>7 821</b>	<b>464</b>	<b>97</b>	<b>5</b>	<b>8 193</b>
<b>Valeur nette .....</b>	<b>3 271</b>				<b>3 182</b>

Note 12. Immobilisations financières :

	2010	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	2011
Immobilisations brutes :					
Autres immobilisations financières.	62	4	7		59
Total .....	62	4	7		59

Le poste Autres immobilisations financières ne comprend pas de titres cotés immobilisés.

Note 13. Autres actifs d'exploitation non courants :

Etat des créances clients	2011	2010
Créances douteuses .....	423	757
Provision pour dépréciation des créances .....	-235	- 439
Total .....	188	318

Note 14. Impôts différés actifs :

Impôts différés actif par nature	2011	2010
Impôts différés sur différences temporaires .....	80	72
Impôts différés sur provisions /marques .....	52	52
Impôts différés sur déficits de filiales .....	193	189
Impôt différés sur complément d'amortissements .....	26	24
Impôts différés sur profit sur stock .....	9	16
Impôts différés sur abandon de créances .....	29	29
Impôts différés sur engagement de retraite .....	25	18
Impôts différés sur retraitement IFRS .....		
Total .....	414	400

Base des impôts différés actif sur les déficits des filiales :

Filiales Impôts différés actif sur les déficits	Pertes reportables	Impôt
Nergeco U.S.A. ....(1)	1 145	250
(1) montant de la perte reportable limitée à 1 145 K€		

Note 15. Stocks :

Etat des Stocks	2011	2010
Stocks de matières premières et fournitures .....	2 550	2 315
Stocks de marchandises et encours .....	72	47
Stocks bruts .....	2 622	2 362
Dépréciation des stocks de matières et fournitures .....	- 76	- 22
Valeur nette .....	2 546	2 340

Note 16. Clients nets :

Etat des clients nets	2011	2010
Créances clients .....	8 732	7 801
Effets escomptés non échus .....	286	47
Clients factures à établir .....	2 109	1 837
Total .....	11 127	9 685

Note 17. Autres créances d'exploitation :

Autres créances d'exploitation	2011	2010
Personnel et comptes rattachés .....	36	33
Taxe sur la valeur ajoutée .....	174	223
Etat Impôts sur les sociétés et crédit impôt recherche .....	186	63
Débiteurs divers .....	134	173
Total .....	530	492

Note 18. Valeurs mobilières de placement :

Valeur nette des valeurs mobilières de placements	2011	2010
Valeurs mobilières de placements .....	4 009	3 009
Valeur nette des valeurs mobilières de placements .....	4 009	3 009

Les placements à terme font l'objet d'une analyse au regard des normes IAS1 et IAS7 afin de déterminer s'ils correspondent à des éléments équivalents à de la trésorerie. De cette analyse, ressort un placement en actif courant de ces valeurs mobilières de placements.

Note 19. Disponibilités :

	2011	2010
Banques et caisses .....	396	1 172

Endettement financier net :

	2011	2010
Valeurs mobilières de placement .....	4 009	3 009
Banques et caisses .....	396	1 172
Intérêts courus .....	- 50	- 19
Concours bancaires courants .....	- 4 202	-2 324
Trésorerie nette .....	153	1 838
Endettement financier brut .....	- 3 755	- 4 250
Endettement financier net .....	- 3 602	- 2 413

Les intérêts sur les produits de trésorerie et équivalents (DAT, CAT) perçus au titre de l'exercice s'élèvent à 136 K€ et sont comptabilisés en produits financiers.

Note 20. Autres actifs courants :

	2011	2010
Régularisations actives		
Charges constatées d'avance .....	59	49
Ecart de conversion sur actif .....		9
Total .....	59	58

Note 21. Capitaux propres :

Capital social.

Le capital social à la clôture de l'exercice 2011 s'élève à 4 085 037 euros, et est composé de 768 000 actions dont 67 475 actions auto détenues.

Actions propres

La société Nergéco a été autorisée par l'Assemblée Générale du 24 juin 2011 à renouveler son programme de rachat d'actions propres.

	2011	2010
Nombre d'actions auto détenues		
Nombre au bilan d'ouverture .....	45 485	44 065
Acquisitions .....	13 301	1 420
Annulations d'actions.....		
Nombre d'actions au bilan de clôture .....	58 786	45 485

Nombre d'actions auto détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	2011	2010
Nombre au bilan d'ouverture .....	10 106	8 865
Acquisitions .....	5 598	4 847
Cessions .....	7 015	3 606
Nombre d'actions au bilan de clôture .....	8 689	10 106

Nombre total d'actions auto détenues	2011	2010
Nombre au bilan d'ouverture .....	55 591	52 930
Acquisitions .....	18 899	6 267
Annulations d'actions .....	-	-

Cessions .....	7 015	3 606
Nombre d'actions au bilan de clôture .....	67 475	55 591

Titres cotés	Valeur brute comptable
Actions propres .....	789
Actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité.....	84
Total .....	873

Ecarts de conversion :

Les variations constatées s'expliquent pour l'essentiel, comme suit :

Variation sur l'exercice	2011	2010
Ecarts de conversion au 1 <sup>er</sup> janvier .....	+ 83	17
Ecart sur la conversion du résultat des filiales (dont le maintien des réserves des filiales au taux historique) .....	- 8	+ 42
Retraitement des écarts de conversion latents long terme de la société mère sur les positions du groupe .....	+ 11	+ 24
Ecart de conversion au 31 décembre .....	80	83
Variation .....	- 2	+ 66

Note 22. Provisions pour risques et charges :

Nature des provisions	2010	Augmentations	Diminutions	2011
Provisions garanties clients .....	175		12	162
Provisions pour engagement de retraite ...	52	22		74
Autres provisions risques et Charges .....	88	55	22	121
Risques et Charges .....	315	77	34	357

Ventilation des provisions

Nature des provisions	2010	courantes	Non courantes	2011	courantes	Non courantes
Provisions garanties clients .....	175	175		162	162	
Provisions pour engagement de retraite ...	52		52	74		74
Autres provisions risques et Charges .....	88		88	121	121	
Risques et Charges .....	315	175	140	357	283	74

Les sociétés françaises ne cotisent à aucune caisse d'assurance pour les indemnités de départ à la retraite de leur personnel. La convention collective de la Métallurgie prévoit le versement d'une indemnité au moment du départ du personnel à la retraite.

L'évaluation au 31/12/2011 est effectuée de la manière suivante :

- méthode de calcul choisie : prospective
- population retenue : tous les salariés présents au 31/12/2011
- rémunération brute retenue : rémunération de l'année, il a été intégré dans les calculs d'engagement une progression des rémunérations supérieure au taux d'inflation
- taux d'actualisation : 3.5%
- calcul des droits sur la base d'un départ à l'âge de 65 ans
- indemnités à verser : selon les dispositions de la convention collective
- engagements à la clôture : indemnités à verser à l'âge de 65 ans proratisées en fonction de l'ancienneté des salariés au 31/12/2011
- la probabilité de départ de l'entreprise avant l'âge de la retraite est de 5%
- taux de charges sociales patronales : 43%.

Sur les filiales étrangères, les règles propres à chaque pays sont appliquées.

Note 23. Impôts différés passif :

Ventilation des impôts différés passif par nature	2011	2010
Impôts différés sur retraitements fiscaux .....	85	71
Impôts différés sur retraitement provision .....	223	265
Impôts différés sur retraitements dépréciation actions propres	27	86
Impôts différés sur autres retraitements .....	4	24
Total .....	339	446

Note 24. Emprunts et dettes financières et engagements :

Etat des dettes	2011	2010
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit .....	2 835	3 378
Avances conditionnées et emprunts .....	300	300
Associés .....	0	4
Engagement sur retraitement des crédit-baux et location financières	620	568
Total .....	3 755	4 250
Part à moins d'un an.....	785	834
Part à plus d'un an et à moins de cinq ans.....	2 970	3 416

Mouvements des emprunts et engagements au cours de l'exercice

Etat des dettes	2011	2010
Endettement de début d'exercice .....	4 250	4 779
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit .....	0	0
Emprunt OSEO .....	0	300
Autres variations.....	0	- 6
Engagement sur retraitement des crédits-baux et location financière ...	224	0
Total .....	4 474	5 073
Remboursement capital avance conditionnée. ....	0	- 140
Remboursement de capital d'emprunts.....	- 543	- 374
Remboursement emprunts location financement .....	- 176	- 309
Endettement de fin d'exercice .....	3 755	4 250

Ventilation par nature de taux :

Etat des dettes et engagements	2011	Taux 0	Taux Fixe	Taux variable
Emprunts et Dettes auprès d'établissements de crédit .....	3 123		2 241	882
Engagements sur retraitement des crédit-baux et location ...	620		620	
	3 743		2 861	882

Montant des emprunts sujet à convention particulière :

Montant des emprunts.	Covenants
Emprunts auprès d'établissements de crédit avec conditions particulières .....	-

Note 25. Dettes fournisseurs :

Etat des dettes fournisseurs	2011	2010
Fournisseurs .....	3 783	4 250
Fournisseurs d'immobilisations .....		
Fournisseurs factures non parvenues .....	302	228
Total .....	4 085	4 478
Part à moins d'un an .....	4 085	4 478

Note 26. Autres dettes :

Etat des autres dettes	2011	2010
Personnel et comptes rattachés .....	397	341
Sécurité sociale et autres organismes .....	625	531

Etat et autres collectivités publiques :		
Taxes sur la valeur ajoutée .....	584	505
Autres impôts et taxes .....	182	209
Avances et acomptes clients .....	124	26
Autres dettes (1) .....	30	623
Total .....	1 942	2 235
Part à moins d'un an .....	1 942	2 235

(1) dont 503 K€ de sommes perçues par le contrefacteur (cf note 1.4)

Note 27. Autres passifs courants :

Etat des autres passifs courants	2011	2010
Produits constatés d'avance .....	108	163
Ecart de conversion passif .....	105	79
Total .....	213	242
Part à moins d'un an .....	213	242

#### 4. – Informations complémentaires.

##### 4.1. Engagements donnés.

Engagements donnés	2011
Engagement en matière de droit individuel à la formation .....	Heures
Ce volume d'engagement est un volume cumulé.	10 026

##### 4-2. Dettes garanties par des sûretés réelles.

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	3 123
Total .....	3 123

##### 4-3. Effectif moyen.

	Effectif moyen dans les sociétés françaises		Effectif moyen dans les filiales étrangères		Intérimaires dans les sociétés françaises	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Cadres .....	40	37				
Agents de maîtrise et techniciens et VRP .....	34	34			1	
Employés .....	24	24	13	12	1	1
Ouvriers .....	21	20	3	5	9	7
Apprentis .....	1	1				
Total .....	120	116	16	17	11	8

4-4. Rémunération des dirigeants. — Le Directeur général délégué de Nergeco SA, Madame Catherine Kraeutler, a perçu une rémunération de 39 000 euros.

4-5. Frais de recherche et développement — Le montant des frais de recherche et développement inscrit en charges s'élève à 931 K€ contre 509 K€ pour l'exercice 2010. Un crédit d'impôt recherche a été comptabilisé au 31 décembre 2011 pour 186 K€.

##### 4-6 Ventilation des immobilisations par zones géographiques.

Pays	2011	2010
France .....	2 679	2 884

USA .....	488	475
Autres .....	15	88
Valeur nette des immobilisations corporelles du groupe .....	3 182	3 271

### C. – Autres informations.

#### I. – Contrôleurs légaux des comptes

Les comptes sociaux et consolidés de la société Nergéco font l'objet de rapports établis par les Commissaires aux Comptes titulaires :

Les Commissaires aux Comptes titulaires

SEGECO AUDIT Rhône Alpes  
170 Bd Stalingrad 69006 LYON

Le mandat de Commissaire aux Comptes Pin Associés, d'une durée de six exercices, a été renouvelé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 juin 2006. Il expirera à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Audit Révision Comptabilité  
2, rue de la Renaissance 92160 ANTONY

Le mandat de Commissaire aux Comptes de Gilles Borie, arrivant à expiration, a été remplacé par le Cabinet Audit Révision Comptabilité pour une durée de six exercices par l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 juin 2009. Il expirera à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les Commissaires aux Comptes suppléants

Monsieur Hervé GAY, nommée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 juin 2006, pour la même durée que le mandat de SEGECO AUDIT Rhône Alpes.

Monsieur Philippe SZAFIR a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 juin 2009, pour la même durée que le mandat d'Audit Révision Comptabilité.

#### II. – Changement de contrôleurs légaux

Aucun changement n'est intervenu sur l'exercice 2011.

#### III. – Tableau sur la publicité des honoraires des Commissaires aux Comptes

(Communiqué établi en application de l'article 222-1-2 du Règlement Général de l'AMF)  
Les honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge sont les suivants :

Montant HT En milliers d'euros Pour le Groupe	Arc	Gilles Borie	SEGECO AUDIT Rhône Alpes
Exercice 2006	-	38	18
Exercice 2007	-	41	20
Exercice 2008	-	38	18
Exercice 2009	-	42	20
Exercice 2010	47	-	23

Exercice 2011	49	-	25
---------------	----	---	----

Montant HT En milliers d'euros Pour la Société NERGECO SA	Arc	Gilles Borie	SEGECO AUDIT Rhône Alpes
Exercice 2010	23	-	23
Exercice 2011	25	-	25

#### D. – Document d'information annuel.

(Article 221-1-1 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF))

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois liées à la cotation des actions sur l'Euronext Paris

##### I. Communiqué de presse disponibles sur le site de l'AMF : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

Date	Intitulé
Néant	Néant

##### II. Informations publiées au bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) disponible sur le site internet : [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

Date	Intitulé
18/05/2011	Avis de convocation à l'AGM
09/09/2011	Comptes annuels 2010

##### III. Informations mises en ligne sur le site [nergeco.com/info\\_financiere/](http://nergeco.com/info_financiere/)

Date	Intitulé
10/01/2011	Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31/12/2010
17/02/2011	Activité à 12 mois 2010
03/05/2011	Rapport financier annuel 2010
18/05/2011	Activité à 3 mois 2011
23/05/2011	Avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte
27/06/2011	Management report 2010 in English
06/07/2011	Bilan semestriel du contrat de liquidité au 30/06/2011
06/07/2011	Descriptif du programme de rachat d'actions Nergeco 2011
03/10/2011	Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2011
21/11/2011	Activité à 9 mois 2011

##### I. Informations déposées au Greffe du Tribunal de commerce du Puy en Velay

Date	Nature de l'information
26/07/2011	Dépôt des comptes annuels et consolidés 2010

#### E. – Rapport de gestion du Conseil d'Administration

**Rapport  
Des Commissaires aux Comptes  
Sur les comptes consolidés**

**NERGECO SA**

8 rue de l'Industrie

43220 DUNIERES

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **NERGECO SA**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **2 Justifications des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.1 de l'annexe expose l'approche retenue par le Groupe en matière de suivi de la valorisation des goodwill, approche qui implique des estimations. Nous avons vérifié le caractère approprié de cette approche et nous avons, en tant que de besoin, apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations de la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3 Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Antony et Lyon, le 20 avril 2012

Les commissaires aux comptes

**AUDIT REVISION COMPTABILITE**

**SEGECO AUDIT RHONE ALPES**

**Gilles BORIE**

Commissaire aux Comptes

**Thibault CHALVIN**

Commissaire aux Comptes

NERGECO  
Société anonyme au capital de 4 085 037 €  
Siège social : 8, rue de l'industrie, 43220 Dunières.  
320 167 513 R.C.S Le Puy-en-velay.

**A. - Comptes sociaux. (normes françaises)**

**I. – Compte de résultat 2011. (en milliers d'euros)**

	Note	2011	2010
Produits d'exploitation :			
Chiffre d'affaires .....	1	8 990	8 602
Production immobilisée .....			
Total production de l'exercice.....		8 990	8 602
Subvention d'exploitation .....			
Autres produits et transferts de charges.....	2	309	152
Total produits d'exploitation .....		9 299	8 754
Charges d'exploitation .....			
Achats et variation de stocks .....		3 276	3 042
Autres achats et charges externes.....	3	3 049	2 795
Impôts et taxes .....		201	221
Salaires, traitements et charges sociales ....		2 309	2 284
Dotations aux amortissements et provision....		187	154
Autres charges .....	4	163	71
Total charges d'exploitation .....		9 185	8 567
Résultat d'exploitation .....		114	187
Charges et Produits financiers.....	5	815	- 56
Résultat courant .....		939	131
Charges et produits exceptionnels.....	6	- 60	- 37
Impôts sur les résultats .....		- 103	- 123
Résultat de l'exercice .....		972	217

**II. – Bilan au 31 décembre 2011. (en milliers d'euros)**

Actif	Note	2011 Net	2010 Net
<b>Actif immobilisé :</b>			
Immobilisations incorporelles .....	7	1	41
Immobilisations corporelles .....	8	1 900	1 987
Immobilisations financières .....	9	3 454	3 444
Total actif immobilisé .....		5 355	5 472
<b>Actif circulant :</b>			
Stocks et en-cours .....			
Clients et comptes rattachés .....	10	2 585	2 921
Autres créances .....	11	2 956	2 828
Comptes de régularisation .....	12	48	66
Valeurs mobilières de placement .....	13	4 787	3 475
Disponibilités .....		153	578
Total actif circulant .....		10 529	9 868
<b>Total actif .....</b>		<b>15 884</b>	<b>15 340</b>

Passif	Note	2011 Net	2010 Net
<b>Capitaux propres :</b>			
Capital .....	14	4 085	4 085
Réserves .....		1 829	1 739
Report à nouveau .....		310	310
Résultat de l'exercice .....		972	216
Capitaux propres .....	15	7 196	6 350
Autres fonds propres .....	16	300	300
Provisions réglementées .....	17	255	215
Provisions pour risques et charges .....	17	59	53
<b>Dettes :</b>			
Dettes financières et assimilées.....	18	5 861	5 974
Fournisseurs .....	19	1 324	1 622
Autres dettes .....	20	889	826
Total dettes .....		8 074	8 422
<b>Total passif.....</b>		<b>15 884</b>	<b>15 340</b>

### III. – Tableaux des flux de trésorerie. (en milliers d'euros)

En milliers d'euros	Note	2011	2010
I. Capacité d'autofinancement :			
Résultat net comptable .....	CR	972	216
Dotations aux amortissements .....		167	154
Dotations aux provisions .....		80	83
Reprises / Provisions .....		- 460	- 169
Plus/moins valeur sur cession immobilisations et autres..		32	5
Capacité d'autofinancement (A) .....		790	288
II. Variation du besoin en fonds de roulement :			
Variation des clients et assimilés .....		- 589	739
Variations des autres créances .....		744	- 47
Variation des fournisseurs et assimilés .....		298	- 422
Variations des autres dettes .....		- 52	- 157
Variation du besoin en fonds de roulement (B).....		400	113
Emplois de l'exercice :			
Investissements de l'exercice :			
Incorporels .....		68	38
Corporels .....	8	10	23
Financiers .....			
Remboursements avances conditionnées.....			140
Remboursement des emprunts .....		236	176
Dividendes.....		127	
Total des emplois .....		441	377
Ressources de l'exercice :			
Augmentation des dettes financières .....			300
Augmentation des comptes courants groupe .....		478	683
Réduction des immobilisations .....		10	92
Diminution des immobilisations financières .....	9		
Total des ressources (D) .....		487	1 075
Variation de trésorerie (A) – (B) – (C) + (D) .....		436	873
Trésorerie initiale .....		3 637	2 764
Trésorerie finale .....		4 073	3 637
- Valeurs brutes des actions propres .....		- 873	- 737
Trésorerie finale retraitée des actions propres.....		3 200	2 900
CR : cf. Compte de résultat			

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2011 avant répartition du résultat de l'exercice dont le total est de 15 884 K€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 972 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011.

L'ensemble des informations données ci-après sont exprimées en milliers d'euros (K€), sauf indication contraire. Les comptes annuels ont été arrêtés le 22 mars 2012.

#### IV. – Annexe aux comptes sociaux 2011.

##### 1. – Règles et méthodes comptables.

1.1. Principes comptables. – Les comptes annuels sont établis conformément au PCG 1999 et aux principes généralement admis.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode du coût historique.

1.2. Les marques — Les marques figurant au bilan ne sont pas amorties car représentatives d'un actif protégé. Elles sont totalement dépréciées.

1.3. Frais de recherche et développement — Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice.

1.4. Autres immobilisations incorporelles — Les autres immobilisations incorporelles sont composées de logiciels amortis sur un an et de brevets totalement amortis.

1.5. Immobilisations corporelles — Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens.

Les durées et modalités d'amortissements généralement retenues sont les suivantes :

L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

Construction.....	20/40 ans
Installations techniques .....	5/10 ans
Matériel et outillage industriels .....	4/5 ans
Installations générales .....	5/10 ans
Matériel de bureau et informatique .....	3/5 ans

La société Nergeco a recours aux amortissements dérogatoires.

1.6. Immobilisations financières — La valeur brute des titres de participation correspond au coût historique d'acquisition des titres.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Sont notamment pris en compte des éléments de marché (part de marché), de positionnement ainsi que les plus values latentes éventuelles propres à chaque entité (sur les actifs détenus en immobilier d'entreprise notamment).

Les immobilisations financières sont soumises à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événement ou de circonstances particulières la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. La valeur recouvrable des immobilisations financière est alors estimée et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une immobilisation financière est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité déterminée en estimant les flux de trésorerie générés par cet actif financier.

1.7. Créances — Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée au cas par cas en appréciant le risque de non recouvrement.

Les créances clients sont en principe garanties par une assurance crédit. Les clients partiellement couverts ou non couverts sont provisionnés en cas de besoin à hauteur du montant non couvert.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la mise à disposition des produits finis aux transporteurs ou aux clients selon les conditions générales de vente. En ce qui concerne l'activité prestations de services, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de leurs exécutions.

1.8. Placements — Au 31 décembre 2011, la société Nergeco détenait 873 K€ d'actions propres en valeur brute, dont 83 K€ en valeur brute d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité. Les valeurs mobilières comprenaient 3 000 K€ de placement moyen terme.

Au 31-12-2011, les produits latents à recevoir sur le contrat de dépôt à terme de 3 000 K€ était de 74 K€. Ce contrat de dépôt à terme prévoit que pour être complètement dues les sommes doivent être maintenues en compte en dépôt jusqu'au 31-03-2012. Dans le cas contraire, des pénalités seraient appliquées.

Le contrat de dépôt à terme de 1 000 K€ ne prévoit pas de pénalité en cas de sortie anticipée. Le montant des intérêts étant connu à ce jour, il a été comptabilisé en produit à recevoir.

Les actions propres acquises à une valeur supérieure au cours moyen de bourse du dernier mois, font l'objet d'une provision. Compte tenu du cours moyen de décembre, elles sont dépréciées à hauteur de 87 K€ au 31-12-2011.

1.9. Provisions.

— Provision pour engagement de retraite : la provision pour engagement de retraite n'a pas été comptabilisée dans les comptes sociaux. La société ne cotise à aucune caisse d'assurance pour les indemnités de départ à la retraite de son personnel. Les incidences des engagements en matière de retraite sont mentionnées au paragraphe 4-1.

— Provision en matière de risque de change : la société n'est pas couverte contre le risque de change.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en Ecart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

1.10. Impôts sur les sociétés — La charge d'impôts exigibles représente les montants payés ou restant à payer aux administrations fiscales au titre de l'exercice.

Nergeco S.A. est tête de groupe d'intégration fiscale qui pour l'exercice 2011 comprenait les sociétés suivantes :

— Nergeco S.A. (Société mère) ;

— Nergeco France S.A.S. ;

— Portes Maintenance Services S.A.S. ;

Les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale lorsque celles-ci sont bénéficiaires.

1.11. Consolidation. — La société Nergeco S.A. est consolidée au sein du groupe Croissance Nergeco dont la société mère est la société S.A. Croissance Nergeco.

## 2. – Notes explicatives des comptes du compte de résultat.

## Note 1. Répartition du chiffre d'affaires par activités :

Nature	2011	2010
Ventes portes et produits annexes .....	5 368	5 058
Prestations de management .....	3 622	3 544
Total .....	8 990	8 602

## Note 2. Autres produits d'exploitation :

Nature	2011	2010
Transferts de charges .....	33	6
Reprise de provisions clients .....	255	129
Autres provisions pour risques .....	6	
Royalties .....		7
Autres régularisations .....	15	10
Total .....	309	152

## Note 3. Autres achats et charges externes :

Nature	2011	2010
Sous-traitance .....	206	176
Autres frais <sup>(1)</sup> .....	2 843	2 619
Total .....	3 049	2 795

<sup>(1)</sup> les principaux postes sont les honoraires, entretiens, assurances et déplacements

## Note 4. Autres charges d'exploitation :

Nature	2011	2010
Jetons de présence .....	20	20
Pertes sur créances .....	136	48
Régularisations diverses .....	6	3
Total .....	162	71

## Note 5. Résultat financier :

	2011	2010
Dividendes reçus des filiales .....	650	17
Revenus des comptes courants .....	38	55
Gains de change .....	4	17
Divers produits financiers .....	140	
Reprise de provision/ risque de change .....	22	40
Reprise de provision sur VMP .....	177	
Total des produits .....	1 031	129
Intérêts des emprunts .....	- 63	- 75
Dotations pour risques de change .....	- 20	- 23
Charges financières diverses .....	- 46	- 25
Perte de change .....	- 24	- 4
Intérêts de compte courant .....	- 63	- 37
Provisions sur actions propres .....	-	- 21
Total des charges .....	- 216	- 185
Total .....	815	- 56

## Note 6. Résultat exceptionnel :

	2011	2010
Autres produits exceptionnels .....	-	3
Produits de cession d'actifs.....	10	
Autres charges exceptionnelles .....	- 3	- 1
Valeur nette comptable des immo cédées.....	- 27	
Amortissements dérogatoires .....	- 40	- 39
Total des charges .....	- 70	- 40
Total .....	- 60	- 37

## 3. – Notes explicatives des comptes de bilan.

## Note 7. Immobilisations incorporelles :

	2010	Mouvements de l'exercice		2011
		Augmentations	Diminutions	
Immobilisations brutes :				
Logiciels et brevets .....	271	5		276
Autres immobilisations incorporelles ...	58			58
Total immobilisations .....	330	5		335
Amortissements et provisions :				
Amortissement logiciels et brevets .....	230	46		276
Provision sur marques .....	58			58
Total amortissements et provisions ....	288	46		333
Valeur nette .....	41			1

## Note 8. Immobilisations corporelles :

	2010	Mouvements de l'exercice			2011
		Augmen- tations	Diminutions	Transfert de poste à poste	
Immobilisations brutes :					
Terrains .....	126				126
Constructions .....	2 435				2 435
Installations techniques matériel et outillage .....	6				6
Installations générales et agencements .	481				481
Matériel de transport .....	64	24			89
Matériel de bureau et informatique .....	400	10			410
Immobilisations corporelles en cours ....					
Total immobilisations .....	3 512	34			3 547
Amortissements et provisions :					
Constructions .....	652	80			732
Installations techniques matériel et outillage .....	3				3
Installations générales .....	452	10			462
Matériel de transport .....	60	4			64
Matériel de bureau et informatique .....	358	28			386
Total amortissements .....	1 525	122			1 646
Valeur nette .....	1 987				1 900

## Note 9. Immobilisations financières :

	2010	Augmentations	Diminutions	Ecart de change	2011
Immobilisations brutes :					
Titres de participation :					
Titres Portes maintenance services .....	235				235
Titres Nergeco France .....	1 524				1 524
Titres Nergeco U.S.A <sup>(1)</sup> .....	481				481
Titres Nergeco Scandinavia .....	458				458
Titres Nergeco Australia .....	1				1
Titres Nergeco UK .....	1		1		0
Créances rattachées à des participations :					
Nergeco U.S.A. ....	711			6	717
Nergeco Australia .....	0				0
Autres immobilisations financières .....	33	10	5		38
Total immobilisations .....	3 444	10	1	6	3 454
Valeur nette .....	3 444				3 454

<sup>(1)</sup> La société Nergeco USA est propriétaire de son tènement immobilier.

#### Etat des échéances des créances rattachées à des participations

Etat des échéances des créances	2011	2010
De l'actif immobilisé :		
Créances rattachées à des participations .....	716	711
Autres immobilisations financières .....	38	33
A moins d'un an .....	0	0
A plus d'un an .....	754	744
Total .....	754	744

#### Note 10. Créances clients

Etat des échéances des créances clients	2011	2010
De l'actif circulant :		
Créances clients .....	2 005	2 040
Créances douteuses .....	712	1 221
Provisions pour dépréciation des créances .....	- 700	- 952
Clients factures à établir .....	93	92
Clients factures à établir groupe .....	475	520
Total .....	2 585	2 921
A moins d'un an .....	2 573	2 651
A plus d'un an .....	12	270
Total .....	2 585	2 921

#### Note 11. Autres créances

Etat des échéances des autres créances	2011	2010

De l'actif circulant :		
Personnel et comptes rattachés.....	11	10
Taxe sur la valeur ajoutée .....	43	56
Etat impôts sur les sociétés .....	186	62
Débiteurs divers .....	217	
Comptes courants groupe. ....	2 499	2 590
Acomptes fournisseurs .....		
Total .....	2 956	2 828
A moins d'un an .....	2 866	2 527
A plus d'un an .....	90	301
Total .....	2 956	2 828

#### Note 12. Comptes de régularisations

Régularisation actif	2011	2010
Charges constatées d'avance .....	28	31
Ecart de conversion sur créances et dettes .....	20	35
Total .....	48	66
Part à moins d'un an .....	48	66
Part à plus d'un an .....	-	-

Note 13. Valeurs mobilières de placement — La société Nergeco a été autorisée par l'Assemblée Générale du 24 juin 2011, à renouveler son programme de rachat d'actions.

La société détient au 31 décembre 2011, 67 475 de ses propres actions soit 8,78 % du capital, 8 689 actions sont détenues dans le cadre d'un contrat d'apport de liquidité.

Nombre d'actions auto détenues	2011	2010
Nombre au bilan d'ouverture :	45 485	44 065
Acquisitions .....	13 301	1 420
Annulations d'actions.....		-
Nombre d'actions au bilan de clôture .....	58 786	45 485

Nombre d'actions auto détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	2011	2010
Nombre au bilan d'ouverture :	10 106	8 865
Acquisitions .....	5 598	4 847
Cessions .....	7 015	3 606
Nombre d'actions au bilan de clôture .....	8 689	10 106

Nombre total d'actions auto détenues	2011	2010
Nombre au bilan d'ouverture :	5 5591	52 930
Acquisitions .....	18 899	6 267
Cessions .....	7 015	3 606
Nombre d'actions au bilan de clôture .....	67 475	55 591

Valeur comptable des valeurs mobilières de placement	2011	2010
Actions propres .....	789	646

Actions propres détenues par le contrat de liquidité .....	84	92
Autres valeurs mobilières de placements .....	4 000	3 000
Provisions sur actions propres .....	- 86	- 263
Valeur nette des valeurs mobilières de placements .....	4 787	3 475

Titres cotés	Valeur brute comptable	Valeur boursière moyenne de décembre 2011
Actions propres .....	789	703
Actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité ...	84	103
Dépôt à terme. ....	4 000	4 000
Total .....	4 873	4 806

Note 14. Capital — Le capital social à la clôture de l'exercice 2011 s'élève à 4 085 037 euros, composé de 768 000 actions. Les mouvements sur le capital social sont détaillés dans le tableau de variations des capitaux propres.

Note 15. Tableau de variation des capitaux propres :

	Capital	Primes	Résultat de l'exercice	Réserves	Report à nouveau	Capitaux propres	Distribution de dividendes
Situation à la clôture 2009 .....	4 085		639	1 100	310	6 134	
Affectation du résultat .....			- 639	639			
Distributions effectuées par l'entreprise.			-				
Résultat de l'exercice .....			216				
Situation à la clôture 2010 .....	4 085		216	1 739	310	6 350	
Affectation du résultat .....			- 90	90			
Distributions effectuées par l'entreprise.			- 126				126
Résultat de l'exercice .....			972				
Situation à la clôture 2011 .....	4 085		972	1 829	310	7 196	

Note 16. Avances conditionnées :

Etat des dettes	2011	2010
Avances conditionnées .....	300	300
A moins d'un an .....		
De un à cinq ans .....	187	300
De plus de cinq ans .....	112	-

L'avance conditionnée reçue d'OSEO innovation, encaissée en 2010, pour 300 K€ correspond à une partie de l'avance accordée. 35% du programme a été réalisé en 2010.

Le solde de 250 K€ devait être versé à l'achèvement des travaux et au plus tard le 31/12/2011. Une demande de prorogation de ce délai a été accordée jusqu'au 31 décembre 2012. L'échéancier de remboursement a ainsi été modifié.

Note 17. Provisions :

Nature des provisions	Montants en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Montants en fin d'exercice
Amortissement dérogatoire .....	215	40			255
Total provisions réglementées.....	215	40			255
Provisions sur perte de change .....	23	20	23		20
Provision pour charges .....	30	16	6		40
Total provision pour risques et charges.....	53	36	29		60
Sur immobilisations incorporelles .....	58				58
Sur comptes clients .....	952	2	254		700
Provision sur actions propres .....	263		177		86
Total provisions sur actifs .....	1 273	2	431		844
Total provisions .....	1 541	78	460		1 159

Note 18. Emprunts et dettes financières :

Etat des dettes	2011	2010
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit .....	1 333	1 568
Filiales du groupe .....	3 559	3 724
Total .....	4 892	5 292
Part à moins d'un an .....	3 807	3 899
Part à plus d'un an et à moins de cinq ans .....	804	952
Part à plus de 5 ans .....	281	441
Concours bancaires .....	969	682
Total .....	5 861	5 974

Ventilation par nature de taux

Etat des dettes	2011	Taux Fixe	Taux variable
Emprunts et Dettes auprès d'établissements de crédit	1 333	450	883

Montant des emprunts sujet à convention particulière

Montant des emprunts	Covenants
Emprunts auprès d'établissements de crédit avec conditions particulières .....	-
Total .....	-

Note 19. Dettes fournisseurs :

Etat des dettes fournisseurs	2011	2010
Fournisseurs .....	1 190	1 484

Fournisseurs – Effets à payer	4	28
Fournisseurs factures non parvenues groupe .....	65	32
Fournisseurs factures non parvenues .....	65	78
Total .....	1 324	1 622
Dont - p Part à moins d'un an .....	1 324	1 622

Note 20. Autres dettes :

Etat des autres dettes	2011	2010
Personnel et comptes rattachés.....	163	128
Sécurité sociale et autres organismes.....	284	257
Etat et autres collectivités publiques.....	407	423
Autres dettes .....	35	18
Total .....	889	826
Dont - p Part à moins d'un an .....	889	826

## 4. – Informations complémentaires.

## 4.1. Engagements donnés.

Engagements donnés	Montant
Engagements en matière de retraite .....	27 K€
Engagement en matière de Droit individuel à la formation.....	3 258 heures
Hypothèque d'un terrain au profit d'organismes bancaire <sup>(1)</sup> .....	1 300 K€

<sup>(1)</sup> Le bâtiment industriel d'un coût de 1 300 K€ a fait l'objet d'une hypothèque pari passu à la banque Fortis Banque et au Crédit agricole Loire Haute Loire (privilège de prêteur de deniers sur le terrain et hypothèque de 2ème rang sur la construction)

Une promesse d'affectation hypothécaire sur une parcelle cadastrée à Dunières a été accordée au Crédit Agricole dans le cadre de travaux d'aménagements financés à hauteur de 100 K€ pour une durée de 84 mois.

*Engagements en matière de retraite*

L'évaluation au 31/12/2011 est effectuée de la manière suivante :

- méthode de calcul choisie : prospective
- population retenue : tous les salariés présents au 31/12/2011
- rémunération brute retenue : rémunération de l'année, il a été intégré dans les calculs d'engagement une progression des rémunérations supérieure au taux d'inflation
- taux d'actualisation : 3.5%
- calcul des droits sur la base d'un départ à l'âge de 65 ans
- indemnités à verser : selon les dispositions de la convention collective
- engagements à la clôture : indemnités à verser à l'âge de 65 ans proratisées en fonction de l'ancienneté des salariés au 31/12/2011.
- la probabilité de départ de l'entreprise avant l'âge de la retraite est de 5%
- taux de charges sociales patronales : 43%.

Ils ne figurent qu'en engagement hors bilan.

*Engagement en matière de droit individuel à la formation*

Dans le cadre du droit individuel à la formation instituée par la Loi 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 3 258 heures au 31 décembre 2011.

*Cautions accordées*

La Société NERGECO s'est portée caution solidaire pour le compte de la société NERGECO FRANCE au profit de BNP PARIBAS, du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne un engagement de caution solidaire pour sûreté de plusieurs prêts d'un montant global de DEUX MILLIONS d'euros (2 000 000 €) en principal répartis comme suit :

- 667 000 euros prêtés par la BNP PARIBAS, capital restant du au 31-12-2011 : 489 687 euros
- 667 000 euros prêtés par la CAISSE D'EPARGNE, capital restant du au 31-12-2011 : 516 291 euros
- 666 000 euros prêtés par le CREDIT AGRICOLE, capital restant du au 31-12-2011 : 489 463 euros

## 4.2. Engagements reçus.

Engagements reçus	Montant
Créance sur Nergeco U.S.A. avec clause de retour à meilleure fortune abandonnée en 2003 (872 K€ )	872 K€
Créance sur Nergeco U.S.A. avec clause de retour à meilleure fortune abandonnée en 2004 (539 K€)	539 K€
Créance sur Nergeco U.S.A. avec clause de retour à meilleure fortune abandonnée en 2005(387 K€)	387 K€
Créance sur Nergeco U.S.A avec clause de retour à meilleure fortune abandonnée en 2007(190 K€)	190 K€

## 4.3. Effectif moyen.

	Personnel salarié		Personnel mis à disposition	
	2011	2010	2011	2010
Cadres .....	27	26		
Agents de maîtrise et Techniciens et VRP .....	3	3	1	0.5
Employés .....	11	10		0.5
Apprentis .....		1		
Total .....	41	40	1	1

## 4.4. Rémunération des dirigeants.

Le Directeur général délégué de Nergeco SA a perçu une rémunération de 39 000 euros pour son mandat exercé depuis le 26 juin 2009.

## 4.5. Etat des charges à payer et des produits à recevoir.

Charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	2011	2010
Intérêts courus sur emprunts .....	7	6
Agios bancaires à payer .....	16	4
Intérêts sur comptes courants des filiales du groupe .....	43	20
Factures non parvenues .....	65	77
Factures non parvenues groupe .....	65	32
Personnel charges à payer .....	162	128
Avoirs à établir groupe.....	0	3
Organismes sociaux charges à payer .....	105	99
Impôts et taxes à payer .....	57	72
Autres dettes à payer .....	0	0
Total .....	520	441

Produits à recevoir	2011	2010
Facturation clients .....	93	91
Facturation clients groupe .....	474	520
Divers produits à recevoir .....	104	110
Intérêts sur comptes courants des filiales du groupe .....	256	239
Total .....	927	960

#### 4.6. Ventilation de l'impôt sur les sociétés.

	Résultat avant impôt	Impôts <sup>(1)</sup>	Résultat net
Résultat courant avec les dividendes groupe .....	928	83	1 011
Résultat exceptionnel .....	- 59	19	- 40
Résultat comptable .....	869	102	971

<sup>(1)</sup> Impôt négatif compte tenu des crédits d'impôt

Intégration fiscale	2011	2010
Impôt du groupe intégré .....	571	343
Impôt des sociétés intégrées (hors société mère) .....	- 488	- 314
Rappel d'impôt contrôle fiscal .....		
Crédit d'impôt recherche .....	- 186	- 152
Crédit d'impôt prospection .....		
Crédit d'impôt apprentissage .....		
Total Impôt de Nergeco S.A. ....	- 102	- 123

La société Nergeco S.A. n'a pas de déficit reportable au niveau du groupe intégré fiscalement.

Les décalages temporaires auront un impact de 80 K€ sur le résultat fiscal de 2011.

## 4.7. Informations concernant les entreprises liées.

	Montant concernant les entreprises liées au 31-12-11	Montant concernant les entreprises liées au 31-12-10
Créances sur participations .....	716	711
Créances clients .....	767	585
Clients douteux .....	673	797
Factures à établir groupe.....	475	520
Autres créances .....	2 626	2 590
Dettes financières et compte courant...	3 559	3 719
Fournisseurs.....	1 015	1 066
Factures non parvenues groupe.....	65	32
Chiffre d'affaires groupe.....	1 258	1 148
Facturation management groupe.....	3 621	3 544
Achats et frais généraux.....	3 265	3 022
Produits financiers.....	688	71
Reprise sur créances .....	123	129
Charges financières .....	63	37
Charges exceptionnelles .....	0	0

## 4.8. Frais de recherche et développement.

Le montant des frais de recherche et développement inscrit en charges s'élève à 931 K€.

Un crédit d'impôt recherche a été comptabilisé au 31 décembre 2011 pour 186 K€.

## 4.9. Tableau des filiales et participations.

En K€	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos	Prêts nets	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				brute	Nette				
S.A.S. Nergeco france 43220 Dunières n°siret 380 464 446	1 600	2 987	100%	1 524	1 524	19 240	628	-	407
S.A.S. P.M.S. 43220 Dunières n°siret 351 915 525	308	829	100%	234	234	7 922	360	-	102
Nergeco U.S.A. Cincinatti U.S.A.	481	- 409	100%	481	481	2 373	135	716	Néant
Nergeco Scandinavia borlange Suède	115	84	100%	458	458	1 500	- 262	-	-
Nergeco Australia Victoria Australie	1	395	100%	1	1	1 700	178	-	141

# **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

**NERGECO SA**

8 rue de l'Industrie

43220 DUNIERES

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur

- le contrôle des comptes annuels de la société **NERGECO SA**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué cet audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2 Justifications des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1-6 de l'annexe expose l'approche retenue pour la valorisation des titres de participation, approche qui implique des estimations. Nous avons notamment vérifié le caractère approprié de cette approche et nous avons, en tant que de besoin, apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations de la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;

La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Antony et Lyon, le 20 Avril 2012

Les commissaires aux comptes

**AUDIT REVISION COMPTABILITE**

**SEGECO AUDIT RHONE ALPES**

**Gilles BORIE**  
Commissaire aux Comptes

**Thibault CHALVIN**  
Commissaire aux Comptes

**Rapport Spécial  
des Commissaires aux Comptes  
sur les conventions et engagements  
réglementés**

**NERGECO SA**

8 rue de l'Industrie  
43220 DUNIERES

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

**Prêt accordé à NERGECO USA**

**Personnes concernées** : Messieurs Bernard KRAEUTLER et Jean Pierre VALERIOLA, respectivement Président de votre société et membre du conseil d'administration et administrateurs de la société NERGECO USA.

**Nature et objet de la convention** : Au début de leur activité et afin de permettre aux filiales étrangères d'atteindre leurs objectifs dans les meilleures conditions possibles une avance de trésorerie (ou un prêt) leur est octroyée. Le montant maximum de cette avance (ou prêt), sa rémunération et son remboursement ont été fixés à l'origine société par société.

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 30 mars 2011, a autorisé la signature d'un avenant au contrat de prêt en faveur de la filiale NERGECO USA, pour fixer le taux de rémunération à compter de 2011 jusqu'au remboursement complet du prêt, au taux EURIBOR 3 mois + 1% . Le montant du prêt à l'origine accordé à cette filiale s'élevait à 3.250.924 US\$.

**Modalités** : A la clôture de l'exercice 2011, le prêt restant dû à votre société par NERGECO USA s'élève à la somme de 716 553 €.

Il apparaît en produits financiers des intérêts facturés pour un montant de 17 412 €.

**CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### Intégration fiscale

**Nature de la convention :** Votre société est tête de groupe d'intégration fiscale des filiales NERGECO France et PMS. Cette convention signée le 3 décembre 1990, court depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1991.

**Modalités :** Les charges d'impôts supportées par les filiales correspondent à une charge normale comme en l'absence d'intégration.

#### Convention de management

**Nature de la convention :** Votre société détient la totalité des titres des sociétés NERGECO Australia, NERGECO Scandinavia et NERGECO USA. Votre conseil d'administration dans sa séance du 12 décembre 2007 a autorisé la mise en place à compter de l'exercice 2007 d'une rémunération des prestations de management, de recherche et développement et de marketing, effectués par NERGECO SA dans le cadre d'une convention.

**Modalités :** les produits inscrits au compte de résultat de l'exercice 2011 à hauteur de 110 000 € correspondent à une facturation de 40 000 € pour les filiales australienne et américaine et de 30 000 € pour la filiale suédoise qui n'a pas reçu en 2011 un support technique et commercial optimal.

#### Caution solidaire

**Nature de la convention :** Le Conseil d'administration, dans sa séance du 24 septembre 2009, a autorisé votre société à se porter caution solidaire de la société NERGECO France pour sûreté de plusieurs prêts au profit de BNP PARIBAS, du CREDIT AGRICOLE et de la CAISSE d'EPARGNE. Cette société, NERGECO France, est détenue en totalité par NERGECO SA.

**Modalités :** Le montant global des prêts s'élève à deux millions d'euros (2 000 000 €) et le capital restant du à la clôture de l'exercice se répartit comme suit :

- ↳ BNP PARIBAS à hauteur de 489 687€ ;
- ↳ CREDIT AGRICOLE à hauteur de 489 463€ ;

↳ CAISSE d'EPARGNE à hauteur de 516 292€.

La durée de remboursement, fixée à l'origine, est de 84 mois avec une première échéance différé de 12 mois. Le taux d'intérêt est de 4.27% pour la BNP PARIBAS et 4.40% pour les deux autres établissements.

Fait à Antony et Lyon, le 20 Avril 2012

Les commissaires aux comptes

**AUDIT REVISION COMPTABILITE**

**SEGECO AUDIT RHONE ALPES**

**Gilles BORIE**  
Commissaire aux Comptes

**Thibault CHALVIN**  
Commissaire aux Comptes

**NERGECO**  
**SA AU CAPITAL DE 4.085.037 Euros**  
**SIEGE: 8, RUE DE L'INDUSTRIE – DUNIERES 43220**  
**320 167 513 RCS LE PUY EN VELAY**

---

**RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE  
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LES CONDITIONS DE PREPARATION ET  
D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET SUR LES PROCEDURES DE  
CONTROLE INTERNE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 225-37 DU CODE DE  
COMMERCE**

Chers actionnaires,

Conformément à la loi n° 2003-706 du 1<sup>er</sup> août 2003 de Sécurité Financière qui fait obligation au Président du Conseil d'Administration de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société et ses filiales (le « Groupe »), je vous présente le rapport établi à cet effet pour l'exercice 2011.

L'élaboration du présent rapport tient compte de la position de l'AMF du 9 janvier 2008 qui aménage notamment un guide de mise en œuvre du rapport sur le contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites.

De leur côté, les commissaires aux comptes exposeront, dans un rapport joint à leur rapport général, leurs observations sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

## **INTRODUCTION**

NERGECO exerce à la fois une activité opérationnelle et un rôle de tête de groupe.

La société vend et distribue des portes souples, rapides, automatiques de productivité en France et dans le monde par l'intermédiaire de ses filiales et distributeurs.

La société est mère du groupe Nergeco qui comprend trois filiales industrielles, une filiale de services et deux filiales commerciales.

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

### **I – CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL**

#### I – 1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### I – 2 ROLE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **II – PRINCIPES ET REGLES ARRETES POUR DETERMINER LA REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX :**

### **III – MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

### **IV – LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

#### IV – 1 - OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE ET RAPPEL DES REFERENTIELS

#### IV – 2 - L'ORGANISATION DU CONTROLE INTERNE

### **V – ANALYSE ET MAITRISE DES RISQUES – PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES**

#### V -1 - IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX RISQUES

#### V -2 - PROCESSUS DE GESTION DES PRINCIPAUX RISQUES

#### ANNEXE 1 : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## **I – CONDITIONS DE PREPARATION ET D’ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL**

NERGECO est une société anonyme de forme classique à Conseil d’Administration n’ayant pas dissocié les fonctions de Présidence du Conseil d’Administration et de direction générale.

Mr Bernard KRAEUTLER exerce les fonctions de Président du Conseil d’Administration et de Directeur Général.

### I – 1 COMPOSITION DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2011, le Conseil est composé de trois membres.

Afin de nous conformer aux dispositions de la loi N° 2011-103 du 27-1-2011 art. 5, II-al. 1, relative à la représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les conseils d’administration et de surveillance, il est précisé que le conseil est composé d’une femme et de deux hommes. En conséquence, il n’est pas nécessaire lors de la prochaine assemblée appelée à statuer sur la nomination d’administrateurs, de nommer au moins un représentant du sexe manquant. Toutefois, il est rappelé, conformément à ladite loi, qu’à l’issue de la première assemblée générale ordinaire qui suivra le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la proportion des membres du Conseil de chaque sexe ne pourra pas être inférieure à 40 %.

Dans un tableau joint en annexe à ce rapport, vous trouverez tous les éléments relatifs à la composition du conseil.

Les mandats d’administrateurs de Monsieur Bernard KRAEUTLER et de Madame Catherine KRAEUTLER renouvelés lors de l’assemblée réunie le 26 juin 2009, arriveront à expiration à l’issue de l’assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2014 qui se tiendra dans l’année 2015 et le mandat de Monsieur Jean Pierre VALERIOLA arrivera à expiration à l’issue de l’assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2015 qui se tiendra dans l’année 2016.

Il est à noter que le conseil ne comprend aucun membre indépendant au sens du rapport dit « Bouton ». Ceci s’explique par le fait que la Société est une Société dite « familiale ».

### I – 2 ROLE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

#### - Rôle du Conseil

Le conseil détermine les orientations de l’activité de la société et veille à leur mise en œuvre sur la convocation du Président, au siège social, ou au lieu indiqué dans la convocation.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d’actionnaires et dans la limite de l’objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d’Administration procède aux contrôles et vérifications qu’il juge opportuns.

- Fonctionnement du Conseil

Le conseil se réunit chaque année pour examiner et arrêter les comptes annuels de l'exercice précédent et les comptes semestriels et aussi souvent que l'exige l'intérêt de la société.

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 26 juin 2009, la Direction Générale de la Société est exercée par le Président du Conseil d'Administration. Conformément à l'article 14 des statuts le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de directeur général par Monsieur Bernard KRAEUTER est valable pour toute la durée du mandat de ce dernier.

Les pouvoirs du Président-Directeur Général ne sont pas limités par les statuts de la société, ni par le Conseil d'Administration.

Eu égard à la taille du groupe, le conseil d'administration n'a pas mis en place de Règlement Intérieur ni de comité ad hoc (tel comité d'audit, comité stratégique, de rémunération, de ressources humaines ou de gouvernement d'entreprise).

En 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois :

- **Réunion du 30 mars 2011** – taux de présence des administrateurs à cette réunion : 100 %

Ordre du jour de la réunion :

- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- Mise au point du rapport du Conseil dont lecture sera donnée à l'assemblée,
- Examen et arrêté des comptes consolidés,
- Mise au point du rapport de gestion du groupe,
- Approbation du rapport du Président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise,
- Proposition d'affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions de l'article L. 225-38 du Code de commerce,
- Proposition de fixation des jetons de présence,
- Convocation de l'Assemblée Générale Mixte et fixation de son ordre du jour,
- Rémunération de l'avance consentie à la filiale américaine,
- Questions diverses,

- **Réunion du 24 juin 2011** – taux de présence des administrateurs à cette réunion : 100 %

Ordre du jour de la réunion :

- Répartition des jetons de présence,
- Questions diverses,

- **Réunion du 23 septembre 2011** – taux de présence des administrateurs à cette réunion : 100 %

Ordre du jour de la réunion :

- Examen et arrêté des comptes du premier semestre 2011,
- Elaboration du rapport financier semestriel,
- Questions diverses.

## **II - PRINCIPES ET REGLES ARRETES POUR DETERMINER LA REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX :**

Le Conseil d'Administration de NERGECO a pris connaissance des [recommandations](#) AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

La Société NERGECO n'a pas mis en place de Comité de rémunérations et les décisions relatives à la rémunération des dirigeants sont prises en présence des mandataires sociaux compte tenu de la composition restreinte du Conseil.

En application de la loi du 3 juillet 2008, le Président précise que la Société se réfère aux recommandations AFEP MEDEF pour l'élaboration du présent rapport mais que ces dernières n'ont qu'une portée limitée pour les raisons suivantes :

- Recommandation consistant à mettre un terme au contrat de travail en cas de mandat social : aucun des dirigeants de la Société n'est liée à la Société par un contrat de travail ;
- Recommandation consistant à mettre un terme aux indemnités de départ abusives : les dirigeants de la Société NERGECO ne bénéficient pas de telles indemnités ;
- Recommandation tendant au renforcement des régimes de retraite supplémentaires : les dirigeants de la Société NERGECO ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire ;
- Recommandation relative aux options d'achats ou de souscription d'actions et l'attribution d'actions de performance : les dirigeants de la Société NERGECO ne bénéficient pas de telles options ;
- Amélioration de la transparence sur tous les éléments de rémunération : le détail des éléments de rémunération des dirigeants sociaux est développé dans le rapport de gestion.

Conformément à la loi et aux recommandations AFEP MEDEF, les rémunérations versées aux mandataires sociaux sont détaillées dans le rapport de gestion.

Les rémunérations du Président du Conseil d'Administration et celle du Directeur Général Délégué ne sont pas fixées en fonction des résultats dégagés par la Société mais résultent de leurs rôles de management de la Société. Le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une rémunération fixe ainsi que d'un avantage en nature. Le Directeur Général Délégué bénéficie d'une rémunération fixe.

Les autres membres du Conseil ne perçoivent aucune rémunération de la Société NERGECO ou de ses filiales en dehors des éventuels jetons de présence décidés en assemblée annuelle.

## **III – MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous rappelons ci-après les dispositions statutaires relatives au fonctionnement des assemblées générales.

« 1 - Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées soit par le Conseil d'Administration ou, à défaut le ou les commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné par le

Président du tribunal de Commerce à la demande d'un ou plusieurs actionnaires remplissant les conditions prévues par la loi.

2 - En cas d'appel public à l'épargne, un avis de réunion est publié au BALO au moins trente cinq jours avant la réunion de l'assemblée d'actionnaires.

La convocation des assemblées générales est faite par un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social, ainsi qu'au BALO, quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Si toutes les actions sont nominatives, les insertions prévues à l'alinéa précédent, pourront être remplacées par une convocation faite dans les mêmes délais, aux frais de la société, par lettre simple ou recommandée à chaque actionnaire.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives, depuis un mois au moins, à la date de la date d'insertion de l'avis de convocation, seront en outre convoqués à toute assemblée par lettre ordinaire ou, sur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

L'ordre du jour des assemblées figure sur les avis de réunion, les avis et lettres de convocation. II est arrêté par l'auteur de la convocation.

3 - Les assemblées générales sont réunies au siège social ou au lieu indiqué dans la convocation.

4 - Quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, tout actionnaire, sur justification de son identité et de sa qualité a le droit de participer aux assemblées générales sous la condition d'un enregistrement comptable des titres au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à 0 heure (heure de Paris) :

- pour les titulaires d'actions nominatives : au nom de l'actionnaire dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société ;
- pour les titulaires d'actions au porteur : au nom de l'intermédiaire inscrit pour le compte de l'actionnaire dans les comptes de titres au porteur tenu par l'intermédiaire habilité,
- et le cas échéant, de fournir à la société conformément aux dispositions en vigueur, tous éléments permettant son identification.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres aux porteurs tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. Même privé du droit de vote, le nu-proprétaire d'actions a toujours le droit de participer aux Assemblées Générales.

5 - Lors de chaque Assemblée, il est tenu une feuille de présence, et il est établi un procès-verbal de la réunion.

Le bureau comprend un Président et deux Scrutateurs. Il désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un Administrateur désigné par le Conseil.

6 - La compétence des Assemblées Ordinaires, Extraordinaires ou spéciales est celle prévue par la Loi. »

## **IV – LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

Cette partie du rapport est descriptive et ne comporte pas d'évaluation. Les procédures ont pour but d'homogénéiser les méthodes de travail entre les différentes entités et ce malgré les différences culturelles. Des référentiels internes standards sont en place notamment au niveau du reporting et de la communication financière.

### **IV – 1 - OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE ET RAPPEL DES REFERENTIELS**

L'un des objectifs du dispositif de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Les procédures de contrôle interne mises en place chez NERGECO, ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des collaborateurs s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société et aux tiers reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société ;

Il est à noter que ces procédures font l'objet de missions d'audits régulières assurées en cours d'année par nos commissaires aux comptes.

### **IV – 2- L'ORGANISATION DU CONTROLE INTERNE**

#### **Acteurs du Contrôle Interne**

La direction générale de l'entreprise est assurée par le président du Conseil d'Administration auprès duquel est principalement rattachée la fonction marketing et communication du groupe.

Le responsable de production rattaché à la direction est en charge des contrôles liés à la Production, aux Achats ainsi qu'à la gestion des Stocks.

Le contrôle du responsable Administratif et Financier s'étend sur les domaines Financiers, Juridiques et des Ressources Humaines.

#### **Protection du Patrimoine et des Actifs de l'Entreprise**

Les principaux actifs de l'entreprise sont garantis par des contrats d'assurance et font l'objet d'un suivi de la part des responsables de l'Entreprise que sont :

- le responsable Administratif et Financier qui gère l'ensemble des contrats d'assurance des Bâtiments, du risque de Perte d'exploitation, de la Responsabilité Civile et du Risque Client assuré dans sa globalité.
- le responsable Bureau d'Etudes qui est en charge de la protection des Marques et Brevets.

- le responsable de production qui s'assure par une observation physique trimestrielle de la réalité des stocks de matières premières et en cours de production et adapte le niveau des stocks à la production des semaines à venir.

### **Gestion de la trésorerie**

Il existe une gestion de trésorerie commune pour les sociétés Nergeco, Nergeco France et PMS.

Les filiales étrangères (USA, Suède et Australie) sont autonomes au niveau de la gestion de leur trésorerie.

Le contrôle de la trésorerie du groupe est réalisé de manière mensuelle en interne par le responsable administratif et financier pour l'ensemble du groupe au 13 de chaque mois.

### **Elaboration et contrôle de l'information financière**

Les procédures de contrôle interne en matière d'information comptable et financière ont pour objectif de s'assurer de la qualité et de la sincérité de l'information financière produite par les filiales consolidées, et de se prémunir contre les risques d'erreurs, d'inexactitudes ou d'omissions dans les états financiers communiqués par le Groupe.

La gestion de la comptabilité générale est réalisée en interne sous la direction du responsable administratif et financier du groupe pour les entités françaises. Pour les filiales étrangères cette fonction est remplie par le responsable comptable de la filiale.

Chaque société est autonome dans la saisie et l'établissement de sa comptabilité. Chaque site effectue un reporting mensuel de sa comptabilité à travers un tableau de bord. Ce reporting est consolidé par le contrôleur de gestion du groupe. Il est en outre effectué un bilan consolidé trimestriel, semestriel (revu) et annuel (audité) par des intervenants extérieurs que sont les experts-comptables et les auditeurs externes.

Un reporting de gestion est assuré par chaque filiale auprès de la société mère qui décide de lancer toute action appropriée.

### **Systeme informatique**

La majorité des programmes est développée en interne à l'exception des logiciels comptables. Toutes les données sont sauvegardées quotidiennement et une sauvegarde générale hebdomadaire est stockée en double à l'extérieur du site.

### **Gestion de la paie et des ressources humaines**

Sur un plan hiérarchique, la direction générale du groupe encadre les responsables de sites. Le personnel des sites est sous l'autorité hiérarchique des seuls directeurs de site.

La gestion des ressources humaines est réalisée en interne par le responsable administratif et financier et s'appuie sur des conseils externes pour tout ce qui est des contrats, ruptures de contrats et modifications de la Loi nécessitant des aménagements.

### **Planning de production**

Le planning de production permet de répondre au besoin d'efficacité lié à la production de plusieurs types de produits sur une seule chaîne.

L'utilisation d'une base de données détaillant toutes les étapes de production permet de rendre compte de l'efficacité du travail réalisé.

## **Respect des règles de sécurité**

Le respect des règles de sécurité est soumis régulièrement à l'observation des organismes privés de contrôle que ce soit pour les sites de production ou biens administratifs.

## **V – ANALYSE ET MAITRISE DES RISQUES – PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES**

### V -1 – Identification des principaux risques

Conformément au guide d'élaboration du document de référence à l'attention des Valeurs Moyennes et Petites « VaMPs » publié par l'AMF le 9 janvier 2008, nous vous précisons que la Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés à savoir :

- 1) risque de liquidité / clients / distributeurs / fournisseurs ;
- 2) risques juridiques habituels ;
- 3) risque de hausses de certaines matières premières et de change euro/dollar ;
- 4) risque de contrefaçon des produits, des idées, de l'image ;
- 5) risques réglementaires tels que la modification des normes produits, des règles sociales....

### V -2 – Acteurs de la gestion des risques

L'évaluation et la gestion des risques se fait principalement en interne par le Président Directeur Général lui-même. Le Président Directeur Général est entouré d'une équipe interne composée notamment d'un responsable administratif et financier, d'un responsable production et d'un responsable Bureau d'Etudes.

Aucune délégation de pouvoir n'a été mise en place et la responsabilité est assumée entièrement par le Président Directeur Général.

Ce dernier est également assisté par des intervenants externes tels que : conseil en propriété intellectuelle, conseil en assurances, expert comptable, conseils en droit fiscal et droit des Sociétés. Ces conseils ont pour mission d'alerter le Président Directeur Général sur l'évolution et le respect des normes, sur la conformité des installations, sur la contrefaçon éventuelle des brevets et inventions propriétés de la Société..

La Société adhère également au syndicat de la fermeture qui organise des réunions d'information sur la législation.

### V-3 Processus de gestion des risques

Après avoir défini les principaux risques, les différents acteurs ont mis en place des procédures de gestion des risques à savoir :

#### 1) S'agissant du risque de liquidité / clients / distributeurs / fournisseurs :

- La Société a procédé à une revue spécifique de son risque liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Afin de faire face à ce risque, la Société a également revu ses relations financières avec un élargissement de ses partenaires financiers.  
Le ratio d'endettement net est donc de 50 % des capitaux propres.  
Les capitaux propres représentent 31 % du total du bilan.
- Les opérationnels et notamment les assistants commerciaux et commerciaux ont pour consignes de n'enregistrer une commande que si le client dispose d'une couverture de notre assureur crédit ou verse un acompte dès la passation de la commande ou bien encore si le Président Directeur Général donne son accord directement. Sur ce point, la Société a tiré les conséquences d'une expérience passée qui avait vu la défaillance d'un important client. La société a mis en place des formations commerciales en interne afin de sensibiliser ses salariés aux risques d'impayés. Sur 2011 on constate une amélioration de la qualité des comptes clients.
- Afin de faire face au risque de défaillance des fournisseurs, la direction opérationnelle a doublé tous ses fournisseurs stratégiques.

#### 2) S'agissant des risques juridiques habituels :

Le groupe est engagé dans un certain nombre de procès ou litiges inhérents à toute activité économique. Les charges pouvant en découler et estimées probables font l'objet de provisions dont le montant, pour les risques les plus importants est analysé avec les conseils de l'entreprise.

#### 3) S'agissant du risque de hausse de certaines matières premières et de change euro/dollar :

- l'évolution des nouvelles générations de portes permet de contenir les conséquences de la variation des cours des métaux. Le risque d'augmentation des matières premières en période de récession économique est théoriquement peu vraisemblable.
- la monnaie d'échange dans le groupe est principalement l'euro, la part de risque se situant sur les achats réalisés par les filiales en euro.

#### 4) S'agissant du risque de contrefaçon des produits, des idées, de l'image :

le service recherche et développement et le personnel de terrain font un important travail de veille des produits vendus par les concurrents afin de détecter toute éventuelle contrefaçon.

Dans le cadre de la protection de son travail de recherche et développement, le Groupe procède régulièrement au dépôt de brevets ou marques.

Les marques et logos sont déposés dans la plupart des pays du monde et protégés selon le cas par une ou plusieurs inscriptions au niveau mondial auprès de l'OHMI, au niveau communautaire voire au niveau national.

Le Groupe reste très vigilant sur le respect de ses marques, logos, brevets et modèles.

Des actions en contrefaçon sont engagées pour faire valoir ses droits et confirmer son intention de les défendre. Vous trouverez dans le rapport de gestion au paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » les précisions sur les actions en cours.

- 5) S'agissant des risques réglementaires tels que la modification des normes produits, des règles sociales... : la Société s'en remet aux intervenants externes afin de l'alerter sur les évolutions et s'adapte aux mieux à ces changements.

## **ANNEXE 1 – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011**

Fourchette statutaire : de 3 à 12 membres  
 Nombre effectif des membres : 3 (1 femme/ 2 hommes)  
 Durée des fonctions des administrateurs : 6 ans  
 Nombre de réunions du conseil : 3  
 Taux de présence moyen : 100 %  
 Nombre d'action minimum : 1

<b>Nom - Prénom</b>	<b>Monsieur Bernard KRAEUTLER</b>	<b>Madame Catherine KRAEUTLER</b>	<b>Monsieur Jean Pierre VALERIOLA</b>
<b>Adresse</b>	La Villette 43220 Dunières	La Villette 43220 Dunières	29, bis Rue Médéric 75017 Paris
<b>Age</b>	70 ans	55 ans	77 ans
<b>Nationalité</b>	Française	Française	Française
<b>Fonction au sein du conseil</b>	Président du Conseil d'Administration et directeur général	Administrateur et directeur général délégué	Administrateur
<b>Formation et expérience</b>	Président du Conseil d'Administration et directeur général, Co-fondateur de la Société Nergeco		Vice président d'un groupe international, responsable des ressources humaines, accompagnateur de Nergeco
<b>Date de nomination au Conseil</b>	10-07-1980	21-01-1991	7-05-1998
<b>Date d'expiration du mandat</b>	31-12-2014	31-12-2014	31-12-2015
<b>Mandat et fonctions exercées dans d'autres Sociétés</b>	Voir annexe rapport de gestion	Voir annexe rapport de gestion	Voir annexe rapport de gestion
<b>Taux de présence au conseil</b>	100	100	100
<b>Jetons de présence en qualité de membre dus et versés en 2011</b>	NEANT	5.000 €	15.000 €

**Rapport des Commissaires aux Comptes établi en  
application de l'article L.225-235 du Code de  
commerce, sur le rapport du Président du Conseil  
d'administration**

**NERGECO SA**

8 rue de l'Industrie  
43220 DUNIERES

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société **NERGECO SA** et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

#### **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

Société **Nergeco SA**  
Exercice clos le **31 12 2011**

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
  
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

#### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Antony et Lyon, le 20 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

**AUDIT REVISION COMPTABILITE**

**SEGECO AUDIT RHONE ALPES**

AUDIT REVISION COMPTABILITE  
SEGECO AUDIT RHONE ALPES

Société **Nergeco SA**  
Exercice clos le **31 12 2011**

**Gilles BORIE**  
Commissaire aux Comptes

**Thibault CHALVIN**  
Commissaire aux Comptes

**DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU  
RAPPORT FINANCIER ANNUEL ETABLI CONFORMEMENT A L'ARTICLE 222-3 DU  
REGLEMENT GENERAL DE L'AMF**

Je soussigné

Monsieur Bernard KRAEUTLER agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration,  
Directeur Général de la Société NERGECO

atteste, à ma connaissance, que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels nous les pensons ou voyons confrontés.